L'Univers

Mardi 13 Novembre 1894 — Edition quotidienne. — N° 9651 — Mardi 13 Novembre 1894

ÉDITION QUOTIDIENNE

	PARIS ET DÉPARTEMENTS	ÉTRANGER (UNION POSTALE)
Un an	40 »	51 »
Six mois	21 »	26 50
Trois mois	11 »	14 »

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

UN NUMÉRO { Paris . . . . 10 cent. / Départements . . . 15 —

BUREAUX : Paris, 10, rue des Saints-Pères

On s'abonne à Rome, place du Gesù, 8

L'UNIVERS

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE

	PARIS ET DÉPARTEMENTS	ÉTRANGER (UNION POSTALE)
Un an	20 »	26 »
Six mois	10 »	13 »
Trois mois	5 »	6 50

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

L'UNIVERS ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés

ANNONCES

MM. LAGRANGE, CERF et Cie, 6, place de la Bourse

SOMMAIRE

BULLETIN DU JOUR

PARIS, 12 NOVEMBRE 1894

Si ma conduite est condamnable, écrit le Robin de Cempuis, il faut condamner en même temps tous ceux qui l'approuvèrent, M. Poubelle, préfet de la Seine ; M. Bourgeois, alors secrétaire général ministre depuis et M. Buisson. Robin, par hasard, raisonne fort juste.

Au lendemain de la catastrophe d'Apilly, le ministre des travaux publics ordonna une enquête. Et cette enquête — une fois n'est pas coutume — a produit des résultats pratiques consignés dans une circulaire de M. Barthou aux compagnies de chemins de fer. Les heures de service du personnel des gares sont limitées et désormais, dans toutes les stations, un tableau sera affiché mentionnant les heures de présence imposées à tous les employés. Ce sont là de sages mesures.

M. Saint-Romme, député radical, a obtenu le siège de sénateur rendu vacant par le décès de M. Couturier. Il n'y a rien de changé au Luxembourg.

Un monument a été élevé à Rouen à M. Pouyer-Quertier, ancien ministre, ancien sénateur, économiste et homme d'Etat. Le leader du protectionnisme, M. Méline, n'a pas laissé échapper cette occasion de prononcer un discours prônant le système actuel qui est, de la part des libre-échangistes conduits par M. Yves Guyot, l'objet d'attaques de plus en plus passionnées.

Pourquoi avoir envoyé M. Le Myre de Vilers à Madagascar, puisqu'on était sûr que sa mission ne pouvait aboutir? Ceux qui posaient cette question se rendent compte aujourd'hui que l'envoi de M. Le Myre de Vilers ou de tout autre diplomate avait pour but de gagner du temps, de permettre de plus sérieux préparatifs pour la lutte et surtout de laisser nos compatriotes qui résident là-bas évacuer un pays où une brusque déclaration de guerre les eût exposés sans défense à des dangers très graves, ainsi heureusement évités.

Sous l'empire d'influences multiples, il semble qu'un revirement tende à se produire en faveur de l'inculpé Dreyfus. Il en est qui ne veulent plus croire à son abominable action. Encore une fois, qu'il soit coupable ou non, il importe à tous que la chose soit rapidement jugée et qu'ensuite le silence se fasse. Hâter la clôture de l'instruction, provoquer un rapide verdict est un devoir.

A l'heure où, dans toutes les églises de Paris et de nombreux diocèses, le peuple de France priait pour la Russie, la foule à Moscou se précipitait à genoux à l'approche du char qui portait la dépouille d'Alexandre III. Et elle se signait en priant et pleurant. Les canons du Kremlin tiraient un coup par minute. Toutes les cloches de la ville sonnaient le glas funèbre. C'était un spectacle impressionnant.

D'après une dépêche d'Odessa au *Daily News* de ce matin, ou assure que Nicolas II publiera un nouveau et très important manifeste après les funérailles de son père.

Malade et prêt à fuir, l'empereur de Chine veut recevoir encore le corps diplomatique qui, convoqué par le Tsung-li-Yamen, a été invité de nouveau en termes presque suppliants, à provoquer une intervention de l'Europe. Les ministres étrangers ont conseillé au Tsung-li-Yamen d'entamer des négociations avec le Mikado. Les Etats-Unis auraient offert leur arbitrage unique, en refusant de prendre part à une action collective des puissances. Mais on trouve à Londres que le gouvernement de M. Cleveland, moins intéressé d'ailleurs que les autres puissances, ne saurait, sans en avoir reçu d'elles le mandat, décider seul de l'avenir de la Corée.

On apprend de Lagos qu'un accord est intervenu entre la France et l'Angleterre relativement aux frontières des territoires des deux pays.

CEMPUIS ET L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE

L'affaire de Cempuis n'est pas encore terminée : d'abord, M. Robin, écrasé par la Chambre, essaye malgré tout de relever la tête ; il s'accroche avec désespoir aux basques de ses anciens protecteurs pour les entraîner dans sa chute. En second lieu, plusieurs journaux se demandent pourquoi les faits dénoncés par le ministre ont si longtemps attendu le châtiment qu'ils méritaient.

On lira plus loin la lettre adressée au *Temps* par l'ancien directeur de l'orphelinat Prevost ; les explications qu'il donne, on le verra, sont des aveux. Rien ne peut excuser, en effet, M. Robin d'avoir délivré un certificat de « bonne conduite » à l'individu qui avait attenté à la pudeur de six orphelines, âgées de moins de treize ans. La jeunesse du coupable et les supplications de ses malheureux parents, — circonstances invoquées par M. Robin, — expliqueraient à la rigueur, que le directeur de Cempuis n'eût pas dénoncé le misérable, en le congédiant. Mais encore une fois, certifier sa « bonne conduite » était une..... imprudence impardonnable En second lieu, les expressions même qu'emploie, dans sa lettre au *Temps* M. Robin, pour expliquer son horreur du service militaire, démontrent suffisamment combien il serait dangereux, combien il serait fou de confier à un tel homme l'éducation de futurs soldats.

En un mot, la réponse de M. Robin confirme le discours de M. Leygues ; et de plus, elle dévoile chez son auteur, qui a cru se défendre en l'écrivant, une rare inconscience.

Mais si coupable que soit l'ex-directeur de l'orphelinat Prévost, il n'est pas le seul coupable. On n'a pas ignoré, en haut lieu, les faits qui entraînent sa condamnation. M. Robin prétend même que l'histoire de Machu fut connue dès l'indulgent renvoi de ce jeune vaurien, plusieurs mois avant la dénonciation qui le fit passer en cour d'assises. En tout cas, lors du procès au moins, l'histoire n'était plus secrète. Et pourtant, pendant dix années encore, on a gardé M. Robin à la tête de l'orphelinat de Cempuis.

Non, M. Robin n'est pas le seul coupable et devant la si longue impunité de cet individu, les journaux amis du gouvernement ne peuvent réprimer une stupéfaction, qui condamne à leur insu la haute administration scolaire, et plus que tous les autres, M. Buisson. M. Buisson, qui plus que tous les autres, devait tout savoir, étant à la fois directeur de l'enseignement primaire et membre de la commission de surveillance. On a beau déclarer que M. Buisson reste indemne et que la laïcité de l'enseignement n'est pas atteinte, on n'empêchera pas que la boue de Cempuis ne rejaillisse en plein sur M. Buisson et sur l'enseignement laïque. Ou bien, quels seraient donc alors les personnages visés par le *Temps*, par les *Débats*, par le *XIXe Siècle*, lorsque ces journaux s'écrient : « A quoi servait la commission de surveillance? Et pourquoi l'attention des ministres successifs n'était-elle pas attirée sur Cempuis ? » Hé qui, demandons-nous à notre tour, qui donc était coupable de ne pas attirer l'attention du ministre, si ce n'est M. Buisson lui-même et les grands fonctionnaires de l'instruction publique et les inspecteurs et les enquêteurs que l'on envoyait à Cempuis? La haute administration scolaire, à qui l'on doit l'enseignement laïque, a, depuis douze ans, protégé M. Robin ; voilà le fait, le fait indéniable : et pourquoi l'eut-elle ainsi couvert de sa protection si M. Robin n'avait pas été le représentant de son principe de laïcité, de sa doctrine d'éducation sans Dieu ?

Encore une fois, malgré toutes les dénégations, il y a dans cette affaire une évidente complicité entre M. Robin et les plus actifs partisans de l'enseignement laïque. On n'effacera point cette complicité.

FRANÇOIS VEUILLOT.

LES ORDINATIONS ANGLICANES [1]

Voici un document très important.

S. Em. le cardinal Rampolla vient d'adresser la lettre suivante à M. l'abbé Portal, prêtre de la mission, professeur au grand séminaire de Cahors.

M. l'abbé Portal est l'auteur de la brochure sur les *Ordinations anglicanes*, qu'il a publiée sous le nom de Fernand Dalbus.

On verra, par la belle lettre de S. Em. le cardinal Rampolla, avec quelles préoccupations le Souverain-Pontife suit le mouvement qui se dessine en Angleterre. Elle est grave, de même qu'elle est éloquente. Elle exprime, avec une précision spéciale, l'une des grandes pensées qui constituent, en quelque sorte, le programme apostolique de Léon XIII :

Révérendissime monsieur,

Vous avez été bien aimable de penser à m'offrir l'opuscule sur les *Ordinations anglicanes* paru, depuis peu, sous le nom de Fernand Dalbus.

Je suis heureux de vous dire que, malgré les graves occupations de ma charge, j'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt ce travail dont on a beaucoup parlé. Et je dois avouer que j'ai ressenti un grand plaisir à voir une question si délicate traitée avec une sereine impartialité de jugement, et dans un esprit uniquement porté à faire resplendir la vérité dans la charité.

Tout en m'abstenant d'entrer dans la question elle-même, il ne m'est pas possible de ne pas approuver la conclusion de l'auteur, puisqu'elle est entièrement conforme aux sentiments exprimés il y a peu de temps, par le Saint-Père, dans sa lettre apostolique adressée aux princes et aux peuples de l'univers.

Dalbus croit que le mouvement commencé à Oxford, et qui va se développant dans la communion anglicane parmi des hommes d'un esprit élevé, très érudits dans la science des antiquités chrétiennes, et chercheurs loyaux du vrai, fera disparaître enfin les vieux préjugés, et, les ombres étant dissipées, ramènera à l'unité visible de l'Eglise de Jésus-Christ, la Fille de Rome, la noble nation des Anglais, que Grégoire-le-Grand initia par le baptême à la vie civile et politique. Par là, le peuple anglais deviendrait complètement digne des hauts destins que la Providence lui réserve.

Aucun doute ne peut s'élever sur l'accueil affectueux que cette nation trouverait auprès de son antique mère, si cet heureux retour se produisait ; car rien ne saurait égaler l'ardeur avec laquelle le Souverain Pontife, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise de Dieu, désire rétablir la paix et l'unité dans la grande famille chrétienne et réunir comme en un seul faisceau toutes les forces du christianisme pour les opposer efficacement au torrent d'impiété et de corruption qui déborde aujourd'hui de toutes parts. Certainement Sa Sainteté n'épargnerait ni travail, ni sollicitude, ni effort pour aplanir le chemin.

Une nation, comme l'a dit Bossuet, une nation si savante ne demeurera pas longtemps dans cet éblouissement : le respect qu'elle conserve pour les Pères et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le christianisme.

Dieu veuille que ces paroles d'un homme illustre aient été prophétiques.

Veuillez agréer, Rév. monsieur, mes remerciements pour votre gracieux envoi de la brochure avec l'assurance de mon estime distinguée, etc.

M. Card. RAMPOLLA.

Rome, 10 septembre 1894.

(1) *Les Ordinations Anglicanes*, par Fernand Dalbus. Delhomme et Briguet, rue de Rennes, 83, Paris.

Çà et là

POUYER-QUERTIER

On vient d'inaugurer à Rouen, sur la place Cauchoise, la statue élevée à Pouyer-Quertier. Divers orateurs, parmi lesquels M. Méline, ont célébré les mérites divers du célèbre industriel, qui fut un homme politique très considérable. Tous se sont accordés à louer sa vigueur, son activité, sa bonne humeur, son patriotisme. Ils ont un peu l'air d'avoir oublié sa finesse, qui était grande et même proportionnée à ses autres qualités. Elle ne se dissimulait pas. La tête, vaste et puissante, qui s'allongeait au dessus de ces épaules monumentales, était délicatement modelée. C'était le profil du renard. Derrière le binocle, les yeux montraient leur vivacité et leur malice. La bouche, qui broyait les aliments comme celle d'un carnassier, avait, dans la conversation et dans le discours, des plissements ironiques ou caressants. Debout et immobile, Pouyer-Quertier était planté si solidement qu'il paraissait composé d'un seul bloc. Animée soudain d'un geste ou d'un cri, cette masse se remuait avec une extrême souplesse. A la tribune, trop basse et trop étroite pour lui, il se tournait continuellement à droite et à gauche, se penchait en avant, tenant entre les mains tout l'auditoire, qui n'avait pas l'air de peser lourd. Son éloquence familière, pleine d'idées et de notions, était prompte à la répartie.

La solidité physique a été si souvent célébrée à propos des conférences de Francfort, qu'on dirait que Pouyer-Quertier n'imposa au prince de Bismarck que par la puissance de l'estomac. Sans doute, le ministre du roi de Prusse qui, pendant la guerre, n'avait vu en fait de représentant de la France que le lamentable Jules Favre, écrasé sous le poids de sa mission, empêtré dans ses oripeaux officiels, bavard à la tête vide, pleurnicheur intarissable ; sans doute, le prince de Bismarck fut vivement frappé par l'aspect et par les manières de Pouyer-Quertier. Par le cerveau, notre ambassadeur en impressionna plus encore le ministre ennemi. L'esprit net, agile, actif, hardi de Pouyer-Quertier a dérouté plus d'une combinaison du vainqueur. A Francfort, c'était vraiment la France qui protestait et qui résistait, laissant voir les ressources qu'on ne pouvait lui arracher. Le prince de Bismarck contemplait avec émotion et avec un certain plaisir mêlé de jalousie, cette ardeur travailleuse et sérieuse, fière et, malgré tout, confiante.

« Ce fut un rude ouvrier » a dit M. Laurent, maire de Rouen. Pouyer-Quertier, en effet, s'est mêlé à tout et sans repos. La fondation d'une usine n'était qu'un jeu pour lui. Il s'entendait à toutes les affaires et les menait de front, sans les confondre, sans rien négliger. Il voyait les choses en grand, mais avec une telle justesse qu'il restait maître des détails. Cet industriel a mieux compris et mieux défendu l'agriculture que beaucoup d'écrivains et d'orateurs spéciaux. Dès 1860, il prévoyait la crise agricole qui devait suivre le désastre commercial. Plus tard, il y a quinze ans, Pouyer-Quertier parcourait tout le territoire pour expliquer aux populations ruinées la cause de leurs épreuves. Cette superbe campagne de conférences n'avait pas épuisé ses forces, depuis longtemps surmenées. Au Sénat, il combattit le gaspillage financier, amené par la folie des chemins de fer et des écoles. La majorité, décidée à ne tenir compte de rien, était réduite à se boucher les oreilles et les yeux quand le grand orateur démolissait l'amoncellement trompeur de toutes les caisses fabriquées suivant l'occasion et qui avaient un trou au fond et qui étaient vides.

Les dernières années de Pouyer-Quertier ont été assombries par le chagrin et par les préoccupations. Il a été coup sur coup éprouvé par le deuil ; il a vu son œuvre financière menacée par les conséquences de la politique qu'il combattait. La conspiration des erreurs et des fautes a fini par triompher. Mais on s'aperçoit qu'il avait raison ; et l'on se souvient que le rude travailleur était plein de loyauté et de bonté.

P. F.

LES ENCOURAGEMENTS DU PAPE

La *Démocratie chrétienne* publie, comme nous l'annoncions l'autre jour, une série de documents destinés à montrer d'une façon très claire, même pour ceux qui ne veulent pas voir, *de quel côté vont les encouragements du Pape*. Nous ne pouvons songer à reproduire dans nos colonnes tout ce dossier, qui prend quarante-quatre pages de la vaillante petite revue sociale. Nous savons, d'ailleurs, que l'on a l'intention de propager activement ce numéro ; il a été tiré à un grand nombre d'exemplaires, et nous engageons tous nos lecteurs à se le procurer (1). En attendant qu'ils l'aient sous les yeux, bornons-nous ici à réunir et présenter un faisceau des pièces les plus probantes.

C'est par les témoignages d'approbation et d'encouragement qu'a reçus M. le comte Albert de Mun que nous commencerons. Les attaques ne sont point ménagées à l'illustre orateur catholique. Certains, qui prétendent suivre avec zèle et propager avec ardeur les enseignements de Rome dans l'esprit où ils ont été donnés, ne manquent pas une occasion de déclarer qu'à leur avis M. de Mun s'égare absolument. Ils ont continué cette campagne après la publication des pièces qu'on va relire ; ils la continueront après le rappel de ces pièces ; mais on peut espérer que leurs dupes seront de moins en moins nombreuses.

Le 18 décembre 1892, M. de Mun, à Saint-Etienne, prononçait un discours dans lequel il traçait son programme social. En voici le principal passage que nous recommandons à toute l'attention de nos lecteurs. (Nous reproduisons les soulignements de la *Démocratie chrétienne*) :

A mes yeux, disait l'orateur catholique, l'ensemble de nos revendications doit tendre à assurer au peuple la jouissance de ses droits essentiels, méconnus par le régime individualiste ; la représentation légale de ses intérêts et de ses besoins, au lieu d'une représentation purement numérique ; la préservation du foyer et de la vie de famille ; la possibilité pour chacun de vivre et de faire vivre les siens du produit de son travail, avec une garantie contre l'insécurité résultant des accidents, de la maladie, du chômage et de la vieillesse ; l'assurance contre la misère inévitable ; la faculté pour l'ouvrier de *participer aux bénéfices* et même, par la coopération, à la propriété des entreprises auxquelles il concourt par son travail ; enfin, la protection contre les agiotages et les spéculations qui épuisent les épargnes du peuple et le condamnent à l'indigence, pendant que, suivant les paroles de l'Encyclique, « une fraction, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers elle toutes les sources. »

Deux forces doivent concourir à la réalisation de ce programme : *l'organisation professionnelle* et *la législation*.

L'organisation, pour laquelle nous demandons la liberté la plus large, donnera le moyen d'assurer *la représentation publique du travail* dans les corps élus de la nation, de déterminer dans chaque profession industrielle ou agricole *le taux du juste salaire*, de garantir des indemnités aux victimes d'accidents, de maladies ou de chômages, de créer une *caisse de retraite* pour la vieillesse, de prévenir les conflits par l'établissement des *conseils permanents d'arbitrage*, d'organiser corporativement l'assistance contre la misère, enfin de constituer entre les mains des travailleurs une certaine *propriété collective* à côté de la propriété individuelle et sans lui porter atteinte.

La législation protégera le foyer et la vie de famille par la restriction du travail des enfants et des femmes, l'interdiction du travail de nuit, la limitation de la journée de travail, l'obligation du repos dominical ; dans les campagnes, en rendant insaisissables la maison et le champ du cultivateur, les instruments et le bétail de première nécessité.

Elle facilitera la vie de l'ouvrier et du paysan par la diminution et la réforme des charges fiscales, particulièrement des impôts qui frappent la subsistance.

Elle favorisera la participation aux bénéfices, la constitution des sociétés coopératives de production ; dans les campagnes, l'association du métayage.

(1) La *Démocratie chrétienne*, 25, rue Nicolas-Leblanc, Lille.

Enfin elle protégera la fortune nationale, l'épargne populaire et la morale publique par des lois sur l'agiotage, sur le jeu et les opérations de bourse, sur le fonctionnement des sociétés, sur l'exclusion des étrangers de l'exploitation et de la direction des grands services publics, sur l'interdiction pour les fonctionnaires, les représentants de la nation et les agents du pouvoir, de participer aux spéculations financières.

Tels sont les principaux articles du programme social que je conseille aux catholiques d'adopter. *Ils ne sont autre chose que l'application des principes posés dans l'Encyclique : Sur la condition des ouvriers.*

Ce programme était net, détaillé, précis. *L'Univers* le loua hautement. Mais, par contre, un certain nombre de catholiques l'attaquèrent avec aigreur, avec irritation même, criant au socialisme, déclarant que l'orateur outrepassait les instructions pontificales.

Quinze jours après, le 7 janvier 1893, Léon XIII daignait adresser à M. de Mun une lettre où, après avoir « loué le dévouement, l'intelligence et l'activité » de l'illustre député breton, le Saint-Père ajoutait :

Et maintenant, cher fils, vous comprendrez sans peine que, connaissant votre piété filiale et le zèle intelligent avec lequel vous vous employez à seconder Nos desseins, *à rendre Nos enseignements populaires*, et à les faire pénétrer dans la pratique de la vie sociale, la lecture de votre discours Nous a été souverainement agréable. Tandis que Nous Nous plaisons à vous donner des éloges justement mérités, Nous vous exhortons *à poursuivre votre généreuse entreprise*.

Puisse-t-il surgir des hommes qui, avec un dévouement pareil au vôtre et une grande largeur de vues se consacrent tout entiers au relèvement de la France.

S. Em. le cardinal-ministre, envoyant à M. de Mun ce Bref d'approbation si formelle, y joignait une lettre où il s'exprimait ainsi :

Je vous félicite de ce nouveau fruit de votre beau talent et de votre zèle pour la défense *des bons principes et de la ligne de conduite tracée dans les Encycliques pontificales.*

Nous l'avons dit : certains catholiques n'en continuèrent pas moins leurs attaques passionnées contre M. de Mun. On peut même dire qu'elles redoublèrent. Vous comprenez : l'illustre orateur, après un témoignage si net, devait s'imaginer de plus en plus qu'il était dans la voie où nous veut Léon XIII. Il s'agissait de le tirer, à tout prix, de cette erreur si déplorable.

On n'y est point parvenu. Au contraire, M. de Mun a senti encore sa conviction s'affermir, en recevant, au sujet de son discours du 30 avril 1894, cette lettre de S. Em. le cardinal Rampolla :

Monsieur le comte,

A l'audience de ce matin, le Saint-Père m'a donné une commission fort agréable dont je ne veux pas tarder à m'acquitter.

Sa Sainteté a lu le dernier discours que vous avez prononcé à la Chambre des députés, touchant la question sociale. Elle en a éprouvé une grande satisfaction et désire que vous en soyez informé.

La certitude que la voie que vous suivez est approuvée par le Saint-Père doit naturellement accroître votre courage et vous exciter à persévérer de jour en jour dans la même ligne de conduite...

Je suis assuré, etc.

M. cardinal RAMPOLLA.

Un apôtre social qui est attaqué aussi ardemment que M. de Mun ; c'est M. Harmel. Nul n'ignore pourtant les témoignages publics d'affection et d'approbation que Léon XIII a prodigués à ce modèle des patrons catholiques. « — C'est bien, Harmel, » lui disait-Il un jour à la fin d'une audience, « c'est bien. J'approuve tout ce que vous avez fait, « tout ce que que vous faites et tout « ce que vous ferez. »

Le rôle que tiennent en France les Albert de Mun, les Harmel, M. Decurtins le tient en Suisse. Les contradictions ne lui sont pas ménagées non plus. Peut-être même, dans les milieux catholiques où les partisans des réformes sociales sont considérés comme des êtres dangereux et subversifs, aucun nom ne soulève-t-il une horreur égale. Cette horreur ne date point d'aujourd'hui. Elle n'a pas diminué. Cependant, il y a quinze mois, le 6 août 1893, Léon XIII honorait M. Decurtins d'une longue lettre qui commence par cette phrase :

Rien ne s'est trouvé plus dans nos vœux que d'avoir l'occasion d'affirmer notre sollicitude pour cette classe ouvrière dont nous désirons adoucir la misérable condition, pour la rendre digne des peuples civilisés, sous l'action directrice de la justice et de la charité que la religion chrétienne a apportées et qu'elle propagera de plus en plus dans le monde entier.

Le Pape approuve ensuite les efforts de M. Decurtins, et termine ainsi :

A vous, cher fils, qui consacrez avec un zèle ardent, les forces de votre esprit, toute votre activité et votre talent, à la poursuite d'un but si noble, nous avons voulu donner ce témoignage public de notre bienveillance, bien assuré que vous déploierez tous vos efforts afin de répandre de plus en plus et de faire prévaloir les doctrines enseignées dans les documents émanés de ce Siège apostolique, pour le soulagement des malheureux et l'affermissement de l'ordre social.

Veut-on maintenant une approbation s'adressant, non plus à des personnes ou à des discours, mais à un programme précis, dégagé de tout ornement oratoire, formulé point par point? Voici qui satisfera pleinement ce désir.

Il y a deux mois, s'est tenu à Paray-le-Monial un congrès du Tiers-Ordre franciscain. Ce congrès s'est occupé de la question sociale. Il a émis plusieurs vœux, dont les quatre suivants :

Considérant que si le socialisme est devenu le danger imminent de notre société, le *capitalisme*, c'est-à-dire la prédominance injuste du capital et les abus qui en sont résultés sont les vraies causes du désordre social actuel ;

Le congrès demande que les tertiaires travaillent par l'enseignement oral et écrit et par l'exemple, à réformer les idées fausses et les pratiques vicieuses trop généralement acceptées sur ces matières.

Le congrès émet le vœu :

Que les directeurs des fraternités étudient dans le détail pour chaque profession la *pratique de la justice et de l'équité*, et s'appliquent à enseigner dans les réunions du tiers-ordre les règles de probité spéciales à chaque état.

Que les tertiaires prennent l'initiative et se fassent les auxiliaires actifs de *réunions d'études* organisées pour rechercher les institutions qui peuvent assurer l'observation *des règles de la justice dans le commerce et dans l'industrie.*

Le congrès demande aux prêtres, membres du tiers-ordre, de s'appliquer spécialement à étudier *les règles de la justice et de l'équité privée*, afin d'en instruire les fidèles, d'une manière exacte, précise et pratique, comme aussi de rechercher les *conditions du rétablissement de la justice sociale.*

Il exprime le désir que ces sujets trouvent place aussi bien que les sujets de piété, dans les entretiens des fraternités sacerdotales, il fait des vœux pour l'extension de ces fraternités.

Ces vœux qui soulevèrent les mêmes désapprobations que les idées subversives de MM. de Mun, Harmel, Decurtins, etc., furent envoyés au Saint-Père. Quelques jours après, le R. P. Jules, commissaire général du Tiers-Ordre en France, recevait la lettre que voici :

Très cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Votre lettre pleine de soumission, Nous a apporté les résolutions que naguère, vous et plusieurs membres du Tiers-Ordre franciscain, avez prises dans le congrès réuni sous les auspices du Sacré-Cœur de Jésus dans la ville de Paray-le-Monial. Elle Nous est parvenue au moment où Nous venions d'écrire en faveur d'une réunion semblable qui devait se tenir à Novare.

C'est assurément pour Nous un sujet de joie et de grande espérance de voir avec quel zèle, quelle concorde, les membres de cet *ordre* s'efforcent de toutes parts de faire estimer, comme il le mérite, ce remède offert par la bonté divine ; de lui faire porter des fruits salutaires et propres à notre époque. Car il peut certainement les porter. Déjà et longuement Nous avons exposé l'opportunité de ces fruits. La similitude de notre temps avec celui dans lequel cet institut a pris providentiellement naissance, Nous a puissamment déterminé à recommander cette même règle de vie à la piété des fidèles. *Vos actes présents montrent avec évidence le grand cas que vous avez fait de Nos Encycliques et de Nos recommandations.* Vous le prouvez surtout lorsque vous travaillez avec tant d'ardeur à faire revivre au profit de la cause sociale la puissance que le tiers-ordre avait à son origine.

Vous vous appliquez à combattre les opinions fausses et les injustices signalées par Nous dans cette question ; à défendre et à propager les principes de la justice et de l'équité évangéliques ; à exciter la classe ouvrière aux pratiques de la vertu et de la religion en même temps qu'à la relever de son affaissement et à pourvoir, par des secours convenables à toute infortune, à resserrer entre vous les liens de la vraie fraternité et vous unir pour l'action extérieure. Vous vous proposez tout cela comme un vaste champ sur lequel vous expérimenterez la profession de votre institut et le dévouement qui est le propre de votre patrie. C'est bien et c'est chose sainte. Les fruits auxquels vous prétendez ne vous feront certainement point défaut parce que, le regard fixé sur les exemples du bienheureux François, et pleins de confiance en son secours, vous poursuivrez pleins d'ardeur, comme vous avez commencé. Pour Nous, Nous vous soutiendrons toujours dans vos entreprises.

En attendant, comme gage, recevez les abondantes bénédictions que Nous répandons sur vous, cher fils, et sur tous vos adhérents.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 septembre 1894, de Notre Pontificat la dix-septième année.

LÉON XIII, PAPE.

Enfin, pour terminer cette revue, *de quel côté vont les encouragements du Pape* quand Il daigne s'adresser aux journaux? La *Démocratie chrétienne* cite à ce sujet plusieurs documents : la lettre dont elle a été honorée par le cardinal Rampolla, et qui est significative, ne serait-ce qu'à cause du titre pris par ce recueil ; la lettre d'approbation donnée à M. l'abbé Naudet, devenant le directeur du *Monde* ; — nous ne reproduisons pas ces deux documents, les ayant tout récemment publiés déjà ; et puis, la lettre du cardinal ministre à M. Eugène Veuillot.

Voici cette lettre, précédée de celle du rédacteur en chef de l'*Univers* :

Paris, 15 février 1894.

Très Saint-Père,

J'avais caressé le projet d'aller à Rome pendant le Jubilé épiscopal de Votre Sainteté, afin de lui exprimer de vive voix tout mon respect, tout mon amour, toute mon obéissance et de lui demander pour l'*Univers*, sa bénédiction. Les circonstances ne m'ont pas permis de me donner cette joie. J'espère l'avoir bientôt, mais en attendant, et au moment où la solennité du jubilé prend fin, j'éprouve le besoin de vous répéter, très Saint-Père, que le journal l'*Univers* vous appartient tout entier. Il est fait pour suivre en tout vos enseignements et pour les défendre hardiment, sans aucune réticence, contre quiconque les attaque ou les méconnaît, soit ouvertement, soit en s'efforçant d'en fausser le caractère, d'en diminuer la portée.

Cette dernière lutte est particulièrement pénible, elle nous a paru aussi particulièrement nécessaire. Les adversaires dont l'opposition aux enseignements de Votre Sainteté est ouverte, ne peuvent entamer les catholiques, ni même avoir beaucoup d'action sur les hommes honnêtes, mais indécis, qui hésitent encore à faire de l'Encyclique *Rerum Novarum* et de l'Encyclique *Au milieu des sollicitudes*, la règle de leur conduite. Il en est autrement de ceux qui, tout en protestant de leur respect pour les prescriptions du chef de l'Eglise, *les commentent de telle sorte qu'il n'en reste rien*. Ces derniers gênent le mouvement que veut le Saint-Siège, et pourraient l'arrêter si l'on ne dénonçait pas leur tactique. *Aussi croyons-nous remplir un devoir en la dénonçant.*

Dans ce combat, comme dans tous ceux que l'*Univers* a livrés jusqu'ici, que Votre Sainteté me permette de le répéter, nous n'avons qu'un but : servir l'Eglise, et qu'une règle : suivre d'un esprit confiant, d'un cœur ferme, avec désintéressement et pleine obéissance — une obéissance à la fois préventive, passive et active, disait Louis Veuillot, le Vicaire de Jésus-Christ.

Plusieurs fois déjà, Votre Sainteté a daigné bénir nos efforts et me faire savoir que nous comprenions ses enseignements comme il faut les comprendre. Humblement prosterné devant Elle, je La prie de nous bénir encore.

Le rédacteur en chef du journal l'*Univers*,
Eugène VEUILLOT.

A Monsieur Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'« Univers ».

Très honoré monsieur,

L'hommage des sentiments filiaux de dévouement et d'attachement qu'en votre nom et aussi au nom de vos collaborateurs de l'*Univers*, vous avez voulu renouveler au Saint-Père, avant la fin de son jubilé épiscopal, ne pouvait manquer d'être très agréable à Sa Sainteté. Elle aime à se rappeler *la promptitude avec laquelle la Direction de ce journal a répondu à ses désirs* et s'est appliquée à faire mieux connaître et apprécier le but élevé qu'Elle s'est proposé, par la ligne de conduite qu'Elle a prescrite aux catholiques français.

Je me suis donc empressé de remettre entre les mains vénérées du Saint-Père, la lettre respectueuse, incluse dans le pli envoyé par vous le 15 courant. L'Auguste Pontife l'a accueillie avec des témoignages manifestes de contentement. Il m'a chargé de vous remercier des assurances de dévouement et d'affection contenues dans cette lettre. Sa Sainteté a eu dès paroles de grande louange pour vous et pour vos collaborateurs, de même que pour votre œuvre *dont Elle s'est déclarée pleinement satisfaite. L'attitude jusqu'à présent observée par « l'Univers » est une garantie certaine que ce journal continuera aussi dans l'avenir à se régler sur les désirs du Saint-Père, quant à la manière de défendre les intérêts des catholiques français.* C'est pourquoi Sa Sainteté est assurée que vous et vos collaborateurs *continuerez à bien servir la bonne cause* et, en gage d'une bienveillance spéciale, vous accorde, avec une affection paternelle, la bénédiction apostolique.

Je suis heureux de vous manifester ces sentiments bienveillants du cœur du Saint-Père et, en vous remerciant des paroles courtoises que vous voulez bien m'adresser personnellement sous ce même pli, je m'empresse de vous assurer de nouveau, très honoré monsieur, de ma considération la plus distinguée et de mon affectueux dévouement.

M. Card. RAMPOLLA.

Rome, 23 février 1894.

Nous nous en tiendrons là, renvoyant, pour le reste, à la *Démocratie chrétienne*. On y trouvera des témoignages établissant que les catholiques belges, allemands, italiens qui se sont placés sur le même terrain que nous, ont reçu les mêmes approbations.

Et maintenant, nous tournant vers ceux qui déclarent comprendre tout autrement les enseignements du Pape, nous leur dirons ceci : Pour que vous persistiez dans votre attitude, en présence de documents pareils, il faut que vous possédiez des témoignages équivalents ; non pas de simples accusés de réception courtois et vagues ; non pas de petits mots bienveillants, louant votre zèle et vos bonnes intentions ; mais des approbations explicites où il est montré que vos discours, vos écrits ont été lus attentivement, que vos œuvres sont exactement connues. Si vous avez des attestations de cette portée, publiez-les. Allons, décidez-vous ! Point de fausse modestie.

Ou si vous n'en avez point, alors que ceux d'entre vous qui sont sincères prennent enfin la peine de réfléchir.

PIERRE VEUILLOT.

Nous recevons la dépêche suivante :

11 novembre, 9 h. 55.

Les fêtes de saint Martial, pour célébrer le neuvième centenaire du Miracle des Ardents ont été commencées hier avec grande solennité. NN. SS. Renouard, évêque de Limoges, Rougerie, évêque de Pamiers, Gilbert, évêque du Mans y assistaient.

Le R. P. Van den Brule, de la société de de Jésus, a prononcé une touchante homélie,

Une procession, avec groupes historiques très réussis, s'est déroulée au milieu d'une énorme affluence dans la vaste cathédrale devenue absolument insuffisante. La population toute entière proteste contre la tyrannie de la municipalité qui interdit les processions sur la voie publique.

RELIGION ET PATRIE

La cathédrale de la Rochelle vient d'être le théâtre d'une grande solennité dans laquelle le clergé et l'armée se sont montrés profondément unis. C'était le service anniversaire du *Souvenir français*.

L'église, entièrement tendue de noir, ornée de panoplies et d'écussons, avait revêtu, comme les années précédentes, dit la *Semaine*, cette décoration sévère et grandiose qui convient aux deuils patriotiques. Le magnifique catafalque est ombragé des drapeaux russes et français, double symbole de l'alliance fraternelle des deux nations et des sympathies qui les unissent dans la mort récente du tsar. En avant du monument funèbre est suspendue une belle couronne en coquillages, nouvelle œuvre de M. le chanoine Blanchard ; elle porte ces simples paroles : *A l'ami de la France*, et doit être envoyée par les soins du comité rochelais à Saint-Pétersbourg pour figurer aux funérailles solennelles.

La grande nef est occupée principalement par le corps d'officiers de toutes armes et les notabilités de la ville. Au premier rang on distingue M. le général Chédeville, commandant la subdivision, et M. d'Orbigny, maire de La Rochelle. Les bas-côtés sont envahis par une foule nombreuse et recueillie.

A neuf heures et demie commence la messe basse célébrée par M. le chanoine Berthelot, vicaire général honoraire. Au moment où Mgr l'évêque, suivi de son clergé, se rend au sanctuaire, la Société philarmonique fait entendre une marche funèbre de Saint-Saëns, qui succède au prélude des grandes orgues, tenues par M. Macias. Pendant l'offertoire une voix expressive interprète le *Pie Jesu* de Gounod, et à l'élévation l'*Agnus Dei* de Lebeau.

Mgr Bonnefoy a prononcé une vibrante allocution. Sa Grandeur a dit notamment :

Je ne m'occupe pas des divergences qui peuvent nous séparer : les théories divisent, mais la charité unit ; et si parfois la science peut conduire de travers, le cœur a de ces intuitions qui ne trompent pas : il prête en ce moment sa voix à la France entière. Oui, je ne vois ici qu'un cœur et qu'une âme pour aimer cette patrie que Dieu a faite si belle et veut faire si grande, et pour accorder un souvenir aux héros tombés sur ses champs de bataille. Un souvenir ?... Et pourquoi ?... C'est que la vie a un caractère qu'on ne lui enlèvera jamais : elle est passagère, elle n'est qu'une course rapide : chaque instant que nous vivons est une parcelle de temps perdue, c'est un pas de plus vers un abîme inconnu. Tout passe autour de nous et, si quelques biens ont un caractère moins passager, alors, c'est nous qui passons. Et cependant il y a en nous un instinct de vie, un désir invincible de durée. Il y a en nous l'infirmité de l'oubli avec la puissance du souvenir.

Mais quelle est la meilleure forme du souvenir ? Ici je suis mieux sur mon terrain... Nous sommes d'accord, je le vois d'avance... Quelle est la forme la plus parfaite du souvenir ? Je ne parle pas des proportions architecturales, des monuments ou des mausolées que le *Souvenir français* érige et entretient, de ces tombes consacrées aux enfants mort pour leur mère la France. L'asile le plus noble et le plus vrai du souvenir, il est là... (*Le prélat met la main sur son cœur*) et pas un d'entre vous ne me démentira. Je vois, Messieurs, comme signe du sang que vous avez versé pour la France, je vois le signe de l'honneur briller sur vos poitrines. Le meilleur monument, la tombe pleine de résurrection, le souvenir plein d'espérance, est là dans vos poitrines de Français et dans vos cœurs de héros.

Mais si le souvenir le plus parfait est là, dans le cœur de tous, comment se traduira-t-il ? Sans doute, la pensée s'exprime par la parole et la parole s'immobilise dans la pierre, le bronze ou l'or ; mais, encore une fois, ce souvenir du cœur comment se traduira-t-il ?... Allez au fond du cœur humain, creusez dans les profondeurs de cette création sublime, qui s'appelle l'âme humaine, qu'y trouverez-vous ? Le chrétien ! A quoi bon prouver cette thèse ? Vous savez bien que *l'âme humaine est naturellement chrétienne*. Si donc au fond du cœur de l'homme vous trouvez le chrétien, vous comprenez que la forme la plus parfaite du souvenir, c'est ce que vous êtes venu faire ici : prier avec nous.

On a célébré à Valence un service funèbre pour les officiers, sous-officiers et soldats défunts de la garnison. Une assistance nombreuse s'était réunie dans l'église décorée de drapeaux français et russes.

Tous les cœurs se sentaient heureux de vibrer là à l'unisson d'amour pour la patrie, sous les regards de de Dieu, dit la *Semaine*.

C'est dans le plus profond recueillement qu'a été suivi le saint sacrifice célébré avec diacre et sous-diacre par M. le chanoine Nublat. Le concours aussi précieux que désintéressé d'un certain nombre d'artistes en rehaussait l'éclat et la majesté. La maîtrise, sous l'habile direction que l'on sait, y a fait entendre en fauxbourdon un *Dies iræ* où l'on ne sait qu'admirer le plus de la science qui a présidé à sa composition ou de la perfection avec laquelle il a été exécuté.

Enfin Monseigneur avant l'absoute est monté en chaire et sa parole, toujours animée, a su, comme à l'ordinaire, trouver le chemin des cœurs et achever de donner à la cérémonie son caractère tout à la fois pieux et grand ; d'autres peuvent oublier nos pauvres soldats, on a même vite fait de ne plus se souvenir de leurs chefs les plus illustres quand la mort impitoyable, ayant désarmé leurs bras et couché dans le tombeau leurs corps froids et inertes, les a rendus inutiles ; l'Eglise, Elle, n'oublie pas, car elle est une mère et elle ne cesse de prier, parce qu'elle aime véritablement.

La *Semaine Catholique* de Toulouse rend compte de la belle cérémonie qui vient d'avoir lieu dans cette ville :

Les aumôniers de l'œuvre paroissiale militaire étaient habitués à voir chaque année les militaires de tout grade, et les amis de notre armée, répondre avec empressement à leur invitation, et venir nombreux au service pour les soldats défunts. Leur attente cependant a été dépassée, vendredi, 2 novembre, et l'enceinte réservée a été insuffisante à contenir ceux qui s'étaient rendus à leur appel. c'était c'était là aussi une réponse aux attaques odieuses dont cette brillante cérémonie venait d'être l'objet dans un journal qui, bien involontairement sans doute, a servi les intérêts religieux en cette circonstance(1).

S. Em. le cardinal Desprez, dont tout le monde admirait la verte *vieillesse*, avait tenu à présider lui-même et à donner l'absoute. Monseigneur était assisté de M. l'abbé Larue, vicaire général de Pamiers, et de M. Marceille, aumônier militaire à Tunis, qui venait ainsi donner à ses chers soldats les prémices d'une santé si heureusement rétablie.

Nous ne nous attardons pas à décrire l'ornementation à la fois militaire et funèbre de la cathédrale ; elle produit toujours le même effet saisissant. Il nous est aussi impossible de citer les principaux assistants. Bornons-nous à signaler à la suite de M. le général Fabre, commandant le 17e corps d'armée, M. le général Motas-d'Hestreux, commandant la 34e division, M. le général Vionnois, commandant la 17e brigade d'artillerie, M. l'intendant Boby, les colonels de tous les régiments de la ville, l'état-major, et un grand nombre d'officiers, sous-officiers et soldats de la garnison.

Dans le sanctuaire, auprès de Son Eminence, M. l'archiprêtre, le clergé paroissial, et les prêtres directeurs ou amis de l'œuvre militaire.

La messe est célébrée par M. l'abbé de Falguière, l'un des aumôniers militaires.

Avant l'absoute, M. l'abbé Birot, directeur de l'œuvre militaire d'Albi, prononce une allocution qui a vivement intéressé l'auditoire par par l'originalité de ses aperçus et l'élévation de son langage. Il nous montre que du mépris de la mort le soldat tire la grandeur de son rôle, sa noblesse et sa gloire la plus pure et la plus durable après celle du martyr. Mais ce mépris de la mort ne trouve sa justification et sa raison d'être que dans la foi chrétienne. « Aussi, » nous dit très justement l'orateur, en terminant, « toute atteinte portée à la foi dans le domaine de la conscience, ou dans le domaine public, est une diminution de l'esprit militaire et un attentat contre le patriotisme. »

L'esprit militaire et le sentiment religieux sont bien vivants dans notre vaillante armée, le nombre et la tenue des soldats présents à cette importante cérémonie le prouve surabondamment.

(1) Tout le monde sait à Toulouse que MM. les officiers, en très grand nombre, ont protesté par écrit, dans une forme aussi énergique que correcte, contre l'attitude inqualifiable de la *Dépêche* en cette circonstance.

POUR LE TSAR

Les prières publiques prescrites par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, ont été dites hier avec une grande solennité en l'église métropolitaine et dans toutes les paroisses.

La cérémonie de Notre-Dame, présidée par Son Eminence entourée des vicaires généraux et des chanoines du chapitre, a été des plus imposantes.

Dès deux heures de l'après-midi, l'immense nef, les bas côtés et les galeries supérieures ont été envahis par une foule considérable de fidèles désireux de s'unir dans une même pensée de piété et de patriotisme et de prier pour le repos de celui qui fut un grand ami de la France et le plus ferme soutien de la paix.

Plus de dix mille personnes ont pris place dans la cathédrale et beaucoup ont dû demeurer sur la place du Parvis-Notre-Dame.

La décoration intérieure de l'église avait été faite avec autant de soin que de goût. Aux piliers du transept étaient placés des cartouches tricolores coupées en biais par des bandes de crêpe et supportant des trophées de drapeaux aux couleurs françaises et russes.

La chapelle de la Sainte Vierge était garnie de tentures noires rehaussées de broderies d'argent.

Le maître-autel et la nef resplendissaient de lumières.

Dans l'hémicycle, à l'entrée du chœur, des fauteuils avaient été réunis à gauche pour les représentants du gouvernement français et à droite pour ceux de l'ambassade russe.

Le président de la République était représenté par le général Berruyer, chef de la maison militaire ; le président du conseil, ministre de l'intérieur, par son chef de cabinet, M. Adrien Dupuy ; le ministre des colonies, par M. Becq ; le ministre des affaires étrangères, par M. le comte de Bourqueney, directeur du protocole ; le ministre de la guerre, par le général Salmé et le capitaine Le Chantenay ; le ministre de la marine, par un vice-amiral et par un aide de camp.

M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, était représenté par trois fonctionnaires de l'ambassade russe.

M. l'abbé Pousset, archiprêtre de Notre-Dame, a reçu tous ces personnages au seuil même de l'église et les a conduits aux places qui leur avaient été réservées.

Le salut a été chanté par la maîtrise de Notre-Dame, renforcée par les chœurs du petit séminaire de Saint-Nicolas.

Les chants sacrés exécutés ont été le *Tu es Petrus*, *O salutaris*, *Magnificat*, *De Profundis*, les litanies de la Sainte Vierge et le *Domine salvum fac rempublicam*.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les personnages officiels se sont rendus à la sacristie et le général Berruyer s'est entretenu quelques instants avec Son Eminence.

Pendant la sortie des fidèles, les grandes orgues ont fait entendre l'*Hymne russe*.

***

Dans toutes les autres églises, conformément à la lettre pastorale de Mgr Richard, des prières publiques ont été récitées.

A la Madeleine, l'office a été célébré par M. l'abbé Hertzog, curé de la paroisse, entouré de tout son clergé. Pour la circonstance, l'église était splendidement décorée et illuminée.

Après les *Litanies de la Sainte Vierge*, la maîtrise a exécuté le *Miserere*, avec accompagnement du grand orgue, qui était tenu par M. Théodore Dubois. Le *Domine salvum fac Rempublicam* a été chanté comme à Notre-Dame.

Les prières pour le tsar avaient attiré une affluence considérable de fidèles dans les églises des faubourgs ; au Sacré-Cœur de Montmartre, la foule était énorme.

Les étudiants catholiques assistaient en grand nombre à la cérémonie de Saint-Sulpice.

M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, a assisté aux prières dites à Sainte-Clotilde, sa paroisse.

Georges DURANTON.

NOUVELLES POLITIQUES

La capacité des femmes mariées

La commission d'initiative parlementaire a pris en considération le projet de loi rédigé par l'*Avant-Courrière*, sur la capacité des femmes mariées, de disposer du produit de leur travail ou de leur industrie personnels.

M. Goujon est nommé rapporteur.

Un nouveau port militaire

Il existe un projet de création d'un nouveau port militaire sur la Manche ; l'emplacement choisi serait celui de Port-en-Bessin, entre Cherbourg et le Havre ; un chemin stratégique joindrait le nouveau port à nos principaux arsenaux de l'Ouest.

L'élection sénatoriale de l'Isère

Il s'agissait de remplacer M. Couturier sénateur républicain, décédé :

MM. Saint-Romme, député, radical.	611	ELU
Lombard, anc. député, républ.	532	
Barral de Montferrat, constit.	48	

M. Couturier avait été élu sénateur le 6 janvier 1885 par 1,112 voix sur 1,252 votants.

Elections municipales de Nevers

Nouvelles élections hier, par suite de la dissolution du conseil municipal.

La liste de l'ancien maire, M. Laporte, a été battue à mille voix de majorité par la liste républicaine indépendante.

Les candidatures sénatoriales dans le Calvados

On sait que M. Poubelle, préfet de la Seine, a l'intention de briguer la succession de M. Juste Anne, décédé. Il aura pour concurrents : M. Tillaye, avocat, candidat radical et le baron Brunet, ancien secrétaire du prince Napoléon.

Les bacheliers et le service militaire

Le ministre de l'instruction publique vient de prendre une importante décision :

Les bacheliers de l'enseignement secondaire classique (lettres, philosophie), ayant pris une première inscription, en vue du certificat d'études physiques, récemment institué, seront considérés comme étudiants en médecine au point de vue du service militaire, et seront renvoyés en congé dans leurs foyers, sur leur demande, après un an de présence sous les drapeaux.

Le fusil des sentinelles

Une circulaire du 23 juin 1858 indique que le fusil des sentinelles de prisons doit être chargé un quart d'heure avant la nuit close et déchargé le lendemain au lever du soleil.

Cette précaution peut être dangereuse avec les armes à tir rapide ; le ministre de la guerre vient de s'entendre avec son collègue de l'intérieur pour modifier cette circulaire : le fusil ne serait plus chargé ; la sentinelle aura une cartouchière à portée de la main.

Le départ du contingent

Le chiffre du contingent appelé pour trois ans a été arrêté à 135,032 hommes, ainsi répartis :

Infanterie 53,516, chasseurs à pieds 8,233, zouaves 3,539, tirailleurs algériens 168, artillerie à pied 3,708, artillerie 17,539, génie 4,635, cuirassiers, 3,945, dragons 8,858, hussards 3,680, chasseurs à cheval, 5,732, train des équipages 2,575, troupes d'administration 7,210, sapeurs-pompiers 390, chasseurs d'Afrique 1,515, état-major des écoles militaires 19.

On estime à 10,000 le nombre des manquants, comme incapables de faire un service actif ; le nombre des hommes incorporés sera d'environ 125,000.

Dans les colonies

Congo français. — M. de Brazza va prendre un congé en France ; le ministre des colonies vient de le féliciter des efforts qu'il a faits et des résultats qu'il a obtenus dans sa récente campagne du Haut-Sangha.

Lagos. — Un accord est intervenu entre la France et l'Angleterre relativement aux frontières des territoires des deux pays.

La médaille coloniale

Ceux qui ont joint leur livret à une demande de médaille seront remis en possession de ce livret en même temps qu'ils recevront le brevet et les insignes accordés. Toutefois, ceux qui auraient besoin de leur livret avant, peuvent le réclamer au ministère de la guerre.

L'inauguration du siphon de Clichy

Comme nous l'avons annoncé, l'inauguration a eu lieu hier ; M. Barthou, seul, représentait le gouvernement ; il a prononcé quelques mots très applaudis et a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Berlier, ingénieur, les palmes académiques à M. Amiot, ingénieur ; MM. Poubelle, préfet de la Seine, Champoudry, président de conseil municipal de Paris, ont prononcé des discours.

Après l'inauguration, un lunch a été servi à l'Hôtel de Ville.

L'Election du XIIIe arrondissement

Le citoyen de Ménorval, dont on avait annoncé la candidature dans la 1ère circonscription du 1er arrondissement, en remplacement du citoyen Hovelaque, démissionnaire, a formellement déclaré au citoyen Bousseau, secrétaire général du Comité républicain socialiste de protestation, qu'en présence de la candidature du citoyen Robin. il déclinait toute candidature.

Voici, d'autre part, la décision prise, vendredi, par le comité républicain socialiste de protestation :

Considérant que l'élection du citoyen Robin serait une affirmation socialiste contre le gouvernement réactionnaire et clérical que nous subissons.

Qu'il n'a été révoqué par ce gouvernement que pour la fermeté et la droiture de ses opinions d'enseignement laïque intégral.

Considérant que le citoyen Robin a un passé socialiste sur lequel nous pouvons compter pour l'avenir.

Acclame sa candidature de protestation socialiste et anticléricale.

Vive la république sociale !

Conférence politique à Blois

Hier, a eu lieu, à Blois, une conférence politique présidée par le général Riu. M. Ricard, député de la Côte d'Or, a critiqué le système fiscal actuel, notamment le régime des boissons.

M. Bazille, député de la Vienne, a combattu la politique des ralliés, soutenu l'impôt sur le revenu et le service militaire de deux ans.

L'assemblée a approuvé la politique suivie à la Chambre, par le général Riu.

Conseil général de la Vienne

Le conseil a voté 92.000 francs pour l'organisation du service de l'assistance médicale gratuite.

Une lettre de M. Goblet

Nous avons analysé hier le discours de M. Goblet à la réunion de l'impasse des Bourdonnais ; voici la lettre que le leader du parti radical socialiste adresse au *Siècle* :

A Monsieur le rédacteur du *Siècle*.

Monsieur,

Vous croyez devoir, dans le *Siècle*, insister sur quelques mots (*sic*) de mon discours relatifs à M. le président de la République.

Les explications fort ingénieuses dont vous agrémentez des paroles très simples m'obligent à dissiper toute équivoque.

Je suis l'adversaire politique résolu du président actuel, mais je n'ai aucune haine contre Monsieur Casimir-Perier.

Ces deux phrases résument exactement ma pensée et précisent mon attitude (*sic*).

A Saint-Mandé, comme à l'école de la rue des Bourdonnais, toujours on a trouvé en moi un adversaire déterminé du système des attaques personnelles.

En finissant, j'ajouterai que pas plus que vous, et *malgré mon envie de ne pas couper les ponts*, je ne songe à la possibilité actuelle d'un ministère Goblet.

Si cependant, ainsi que vous le dites, ce ministère doit conduire les funérailles de la République opportuniste, je vous remercie de votre prédiction... Nous en serons bientôt là !

Salutations.

R. GOBLET.

10 novembre 1894.

ENCORE CEMPUIS

La lettre de Robin

M. Robin adresse au directeur du *Temps* la lettre suivante que nous apprécions plus haut :

Monsieur le directeur,

La question de Cempuis a été tranchée à la Chambre par 400 voix contre 40. Là elle est close, mais elle ne l'est pas devant l'opinion Je rectifierai comme elles le méritent la multitude d'allégations fausses de M. Leygues quand je les aurai relues au *Journal officiel*.

Je veux simplement relever deux points, les deux qui ont fait tourner en faveur du ministère l'opinion de la Chambre, paraissant assez chancelante au milieu des pauvretés du début du discours ministériel.

La question Machu :

Il y a dix ans passés, un jeune garçon de seize ans, recommandé par M. le docteur Gérard, maire de Beauvais, accepté et régulièrement nommé élève maître à Cempuis par l'administration préfectorale de la Seine, a eu des curiosités malsaines qu'il n'aurait pas eues sans doute s'il avait été élevé dans le milieu sain d'une école mixte de frères et de sœurs.

Je l'ai renvoyé à son honorable famille désolée, d'accord avec mon chef administratif direct, le très regretté M. Roux qui, comme moi, n'a pas cru que la polissonnerie très fâcheuse de Machu dût rejaillir en déshonneur sur l'orphelinat. Trois mois après, ce même garçon fut dénoncé par un nommé Ottenad, maître alsacien, recommandé par M. l'inspecteur Jost, lequel voulut se venger ainsi de ce que je l'ai mis à la porte pour d'autres méfaits.

Suivent quelques détails qui n'importent pas au fond de l'affaire et que l'on nous permettra de supprimer.

Mais peut-on honnêtement, sérieusement ressusciter une histoire vieille de dix ans, alors que tous les crimes, excepté les meurtres avec préméditation, se prescrivent par une période de dix ans ?

Si je suis condamnable pour cette conduite, on doit condamner en même temps ceux qui l'approuvèrent : M. Poubelle, préfet de la Seine, M. Bourgeois, secrétaire général, d'accord avec lequel M. Roux dirigea cette affaire, et M. Buisson lui-même qui, comme membre de la commission administrative, a été parfaitement au courant de cette affaire. Mon avis est que, dans cette circonstance, eux et moi avions sagement agi. Le *Journal Officiel* publiera sans doute la teneur du certificat de ce garçon, mal entendue au milieu des hurlements de la droite.

Je lui devais un certificat de séjour et tel que je lui donnai, après les supplications de sa pauvre famille, ce n'était pas une condamnation à la mort de faim, mais c'était l'impossibilité de rentrer dans une maison d'éducation quelconque.

Ce garçon, comme tous les autres employés, moins un, avait des références plus que suffisantes. Le seul que j'ai eu le tort, humblement confessé, de recevoir de confiance avant les renseignements usuels, est ce personnage dont a suffisamment parlé M. Lavy.

M. le ministre a achevé sa victoire en flattant cet esprit chauvin qui est l'hypocrisie du patriotisme.

Je suis d'autant plus patriote que je déteste davantage le militarisme professionnel qui nous a valu tant de défaites, ne compensant pas des victoires dont l'avenir jugera sans doute certains côtés autrement que ne le font certains contemporains.

Je l'ai dit ailleurs, je n'ai pas enseigné ma haine philosophique du militarisme, j'ai fait mieux J'ai montré par un exemple réduit, mais qui s'étendra, comment on peut faire les meilleurs soldats pour la défense de la patrie, si tant est qu'on ose l'attaquer : des jeunes gens vigoureux, marcheurs infatigables, bons tireurs, gymnastes exercés aux marches et aux manœuvres d'ensemble. Quand cet enseignement sera pratiqué partout, et il le sera bientôt, malgré les clameurs irréfléchies, la France ayant 10 millions de gaillards intrépides et énergiques, ne coûtant rien, sera mieux défendue contre toute attaque extérieure que par quelques centaines de mille hommes énervés ou abrutis à grand prix par la caserne.

Mon premier fils est mort au service, de la fièvre typhoïde, comme tant d'autres, par suite de l'incurie sanitaire. Mon second fils, qui a fait malgré lui, malgré moi, son année de servitude militaire, y a, comme ses camarades, beaucoup astiqué, reçu un nombre infini d'outrages, mais n'y a pas appris ce qu'il aurait pu apprendre en huit jours d'études et d'exercices sérieux.

Je suis et reste ami de la patrie et de l'humanité, je suis ennemi de la guerre, je hais le militarisme professionnel qui est une de ses principales causes. Je défendrai avec tant d'autres penseurs un des moyens de la rendre impossible, l'instruction militaire donnée à tous dès l'école, continuée dans les bataillons d'adolescents et couronnée par l'armement de tous les citoyens.

J'ai, pour soutenir mon opinion, les premières victoires de la Révolution française, l'opinion adverse n'a pour elle que les hontes des deux empires.

PAUL ROBIN.

Les journaux

Voici maintenant les extraits de journaux auxquels nous avons fait allusion, dans notre mot d'appréciation :

Le *Journal des Débats*, après avoir mis hors de cause M. Buisson, exprime timidement ses doutes :

On trouvera sans doute inexplicable que M. Robin ait conservé jusqu'à une date très récente les fonctions qu'il exerçait de la manière que M. le ministre de l'instruction publique nous a dite... On se demandera à quoi servent *les commissions de surveillance*, les inspecteurs, les inspectrices, les fonctionnaires dont c'est la charge de veiller à ces choses, et si leur rôle se borne réellement à décerner de bonnes notes et des éloges à des éducateurs tels que M. Robin, jusqu'au jour où un journal s'avise d'informer le public de ce qui se passe.

La *Lanterne*, obligée d'abandonner Robin, s'en venge sur le gouvernement :

A quelque explication qu'on ait recours, et du reste on s'est prudemment abstenu de s'expliquer sur ce point, la responsabilité de l'administration supérieure sort singulièrement aggravée du débat d'hier.

Cette longue tolérance est coupable au premier chef. Quels qu'en aient pu être les mobiles, et on n'en entrevoit aucun qui puisse être légitimement invoqué, personne ne saurait l'excuser.

Le *Temps* parle comme le *Journal des Débats*, tout en pensant que « l'honneur de l'Université, la dignité de l'enseignement laïque sont en de bonnes mains » :

On peut se demander en revanche comment le scandale de Cempuis a pu durer si longtemps. Que faisait la fameuse « *commission de surveillance* » dont le Conseil général de la Seine est si fier ?

Du *XIX Siècle*, une note à peu près identique :

Ces actes ont été dénoncés au parquet ; quelque temps après, leurs auteurs ont passé en cour d'assises. Comment se fait-il que *l'attention des ministres qui se sont succédé à la rue de Grenelle n'ait pas été attirée sur ces faits ?* Comment se fait-il que les rapports d'inspection générale aient été pendant tout ce temps favorables à M. Robin et qu'il ait fallu une enquête spéciale, à la suite de la dernière campagne de presse, pour que l'on s'aperçût enfin qu'il se passait des choses anormales à Cempuis.

Le *Radical* s'exprime dans les mêmes termes :

Comment se fait-il que ces histoires soient restées ignorées jusqu'à la dernière enquête, que ni le préfet de la Seine, *ni les inspecteurs du ministère, ni la commission de surveillance* n'en aient jamais entendu parler.

Les approbateurs de Lavy, atterrés samedi soir, ont essayé le lendemain de nier les faits :

Sont-ils vrais ? demande la *Petite République*. Alors, pourquoi, depuis 1883, M. Robin a-t-il été maintenu à la tête de Cempuis ? Pourquoi le ministère Ferry a-t-il couvert ce directeur ? Pourquoi des fonctionnaires comme MM. Buisson, Mascart, ont-ils persisté à protester contre la révocation de M. Robin ?

Le *Temps* publie les notes suivantes :

M. Lavy, mécontent de l'issue de son interpellation, s'est plaint, hier, de n'avoir pas eu connaissance du dossier.

La vérité est, comme le ministre de l'instruction publique l'affirmait, paraît-il, après la séance, que M. Lavy avait été prévenu de l'imprudence qu'il commettait en portant à la tribune la défense de M. Robin.

M. Leygues le lui avait dit très nettement à deux reprises différentes. Il avait même fait plus : il avait communiqué à M. Lavy les conclusions du rapport de M. Jacoullet et lui avait fait connaître l'attitude de M. Robin au moment du tirage au sort de son fils, ainsi que M. Lavy le reconnaissait, assure-t-on, lui-même dans les couloirs. Il n'y a eu aucune surprise.

— La commission d'enquête du conseil général de la Seine, qui s'était rendue jeudi matin à Cempuis, a terminé son enquête à l'orphelinat Prévost ; elle est rentrée à Paris hier soir.

Il est à croire que la séance d'hier à la Chambre aura pour effet de faciliter et d'abréger ses travaux. Il résulte, croyons-nous, des impressions recueillies par les délégués que, si certaines accusations dirigées contre l'enseignement et l'éducation donnés à Cempuis ont été grossies outre mesure, la conduite personnelle de M. Robin, manifestée entre autres par sa correspondance, était largement de nature à rendre sa révocation nécessaire.

M. Ferdinand Duval écrit au *Journal des Débats* :

Mon cher directeur,

Le compte-rendu de la séance de la Chambre des Députés, publié dans le *Journal des Débats* dans son édition de samedi soir, prête à M. Lavy les paroles suivantes :

« M. Lavy rappelle que des attaques s'étaient « produites en 1879 contre l'établissement de « Cempuis devant le Conseil général de la « Seine ; M. Ferdinand Duval, alors préfet, cou- « vrit cet établissement et son directeur. »

C'est une erreur. J'avais quitté la préfecture de la Seine lorsque M. Robin a été placé à la tête de l'Orphelinat de Cempuis.

Je vous prie de vouloir bien publier cette rectification. Merci d'avance et bien à vous

FERDINAND DUVAL.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

On lit dans la *Petite République*, qui ne peut pourtant pas être accusée d'attaquer l'administration de l'Assistance publique laïque, par suite de sympathies exagérées pour les œuvres catholiques et les sœurs, les lignes suivantes :

Nous avons entre les mains un document qui n'est point pour réhabiliter l'administration de l'Assistance publique dans l'opinion.

« C'est une lettre adressée en date du 7 novembre courant à *M. Dumay, conseiller municipal*, ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de vous informer que je viens de signer le titre d'admission à l'hospice Debrousse de M. et Mme Canu, que vous avez bien voulu me recommander.

« *Signé* : PEYRON. »

Tout le monde sait, excepté M. Peyron et les employés de son administration, que le citoyen Dumay ne fait plus partie du conseil municipal depuis cinq ans !

Qui songerait, après cela, à s'étonner que lorsqu'il s'agit de porter secours à des misères urgentes, l'Assistance publique arrive immanquablement trop tard, comme les carabiniers d'Offenbach.

Le pire, c'est que lesdits carabiniers n'existent que dans l'opéra-bouffe, tandis que l'Assistance publique joue, dans l'horrible réalité, un rôle on ne peut plus tragique.

CHRONIQUE

Ce matin, a été célébré, à Notre-Dame des Victoires, la messe des anciens officiers des armées de terre et de mer, membres de la Légion d'honneur. La cérémonie était présidée par S. Em. le cardinal Richard. L'assistance était nombreuse et recueillie.

Ce matin également, a été célébré à la Madeleine le service pour le repos de l'âme de l'abbé Le Rebours. Mgr d'Hulst a prononcé un panégyrique.

***

Mettez vos drapeaux en berne, ont dit les autorités militaires et civiles à tous les services qui ont des drapeaux, lorsqu'on apprit la mort du tsar. Mais la gendarmerie n'a pu exécuter cet ordre : on sait que, par mesure d'économie, les casernes de nos gendarmes sont munies d'un drapeau en fer-blanc barbouillé aux trois couleurs, destiné à désigner de loin la demeure de la maréchaussée ; le fer-blanc et la tôle sont malaisés à mettre en berne.

Le *Progrès militaire*, en signalant l'embarras des gendarmes, fait une proposition qu'on ne saurait trop appuyer : il demande qu'on fasse disparaître ces odieuses girouettes tricolores et quelles soient remplacées par des mâts de pavillon aux couleurs nationales. Il est bien évident que cela serait suffisant pour faire connaître de loin le bureau de la gendarmerie. Les jours de fête et de deuil, on hisserait au mât un grand pavillon tricolore, comme le fait la marine dans ses établissements.

***

Les discussions de la Chambre sont parfois agrémentées de mots aimables autant que de bon goût, qui naturellement ne figurent pas à l'*Officiel*. Par exemple, cette apostrophe du député Chauvière, à l'adresse de Mgr d'Hulst, à la dernière séance :

— Voyez donc la gueule de ce curé-là (*sic*) !

On ne saurait être plus distingué et faire preuve de plus d'intelligence.

***

Après avoir fait une opération d'ongle incarné à un lion, un chirurgien de Bristol vient de pratiquer une gastrotomie chez une autruche qui avait avalé des mets d'espèce variée et particulièrement indigeste : des mouchoirs, des cailloux, des crayons, un portefeuille, un livre de prières, etc., — et qui, d'ailleurs, en est morte, moins heureuse que l'homme-autruche, de l'estomac duquel on a extrait, entre autres choses,

150 clous, un chignon de femme, etc., et qui se porte admirablement.

⁂

Lors de la répétition d'*Annabella*, au théâtre de l'OEuvre, dit le *Gaulois*, un des artistes, quelque peu réaliste, proposa de se servir d'un cœur vrai pour figurer le cœur que Giovanni arrache dans le sein d'Annabella et brandit au bout de son stylet.

On acheta donc un cœur de mouton.

Mais voici que le cœur tomba, et que par terre le cœur saigna...

Les artistes femmes s'évanouirent.

Il fallut emporter le cœur d'Annabella et le remplacer par un cœur de flanelle rouge.

C'était moins impressionnant, mais ça allait tout de même.

Et voilà comment, au théâtre, il faut parfois que la vérité cède le pas à la convention.

⁂

A propos de télégrammes, on commente beaucoup, en Espagne, les dépêches échangées entre le général François de Bourbon et la famille impériale de Russie.

Le général François de Bourbon avai adressé, le 5 novembre, la dépêche suivante au tsar Nicolas II :

En mon nom et comme chef légitime de la Maison de France, j'envoie à Votre Majesté toutes mes condoléances, et je prie Dieu pour votre bonheur et celui de la famille impériale.

François de Bourbon duc d'Anjou.

Le lendemain, le général recevait de l'impératrice de Russie la réponse suivante :

Au duc d'Anjou, Madrid.

Je vous suis très reconnaissante de votre dépêche et de vos condoléances dans mon immense douleur.

Marie.

Il paraît que le duc d'Anjou a vu, dans cette dépêche, une reconnaissance de son titre et de ses droits à la couronne de France.

C'est aller un peu vite en besogne.

⁂

Hier, a encore eu lieu, à la Maison du Peuple, une nouvelle cérémonie de baptême civil. Huit enfants ont été baptisés ! C'est le citoyen Marcel Sembat, député du dix-huitième arrondissement, qui a officié, assisté des citoyens Guillaume, Létrillard et Théophore Budaille.

La cérémonie sacrilège s'est terminée par une distribution de dragées rouges.

⁂

On lit dans le *Bulletin du ministère de l'Agriculture* les lignes suivantes sur la grande extension qu'a prise la culture des roses dans le grand-duché du Luxembourg :

« La culture des roses dans le voisinage de la « ville de Luxembourg est une industrie importante, le sol et le climat du grand-duché « étant très favorables au développement et à la « croissance des plus belles variétés de cette « fleur. Trois grands établissements et une « douzaine de petits s'y consacrent, employant « 100 personnes pendant toute l'année et 300 « pendant trois ou quatre mois de l'été et de « l'automne.

« La superficie totale plantée en rosiers est « d'environ 80 hectares ; le sol argileux est pré- « féré. Les plantes sont cultivées en plein « champ ou dans des serres ; les premières « sont, pendant l'hiver, mises à l'abri dans des « caves ou courbées sur le sol et entièrement « couvertes de terre. Les plantes bases sont « obtenues par des semis de jeunes plantes ; les « plantes hautes, par le greffage de rosiers sau- « vages. On obtient de nouvelles variétés artifi- « ciellement. On cultive les roses hybrides et « les roses thé ; mais on donne la préférence « aux premières dans le Nord, aux autres dans « le Sud. »

LA QUESTION OUVRIÈRE

A PARIS

Les employés de chemins de fer. — La chambre syndicale des employés et ouvriers de chemins de fer a tenu hier, à deux heures, une réunion plénière à la salle Vianey, avenue Ledru-Rollin.

Cette réunion, à laquelle assistaient MM. Paschal Grousset, député ; Lyon-Alemand, Caumeau, Pierre Beaudin, conseillers municipaux, avait pour but de protester contre le renvoi d'environ 150 ouvriers des ateliers de la compagnie P.-L.-M., 400 personnes à peu près étaient présentes.

MM. Guérard, secrétaire général, Roux, Dubois administrateurs du syndicat, ont fait l'historique de ce syndicat, énuméré les avantages qu'il avait déjà obtenus et ceux qu'il pourrait obtenir, si tous les travailleurs des chemins de fer voulaient y faire adhésion. Ils ont vivement protesté contre l'organisation de la retraite qui oblige les travailleurs à verser à la caisse 4 0/0 de leurs salaires et qui, en cas de renvoi, n'alloue aucune indemnité immédiate. Parlant de la grève, M. Guérard a déclaré qu'elle ne devait être considérée que comme un moyen extrême dont il ne saurait être question en ce moment.

M. Paschal Grousset, député, a assuré les auditeurs que, grâce au groupe des chemins de fer qui comprend cent vingt députés, les ouvriers des chemins de fer finiraient par obtenir gain de cause dans leurs justes revendications.

Après quelques mots de MM. Caumeau, Lyon-Alemand et Guérard, l'assemblée a adopté un ordre du jour par lequel elle donne mandat au comité de la section de porter devant le groupe parlementaire la question que soulève le renvoi des ouvriers.

EN PROVINCE

Lille. — Hier soir a eu lieu, à l'Hippodrome de Lille, une nouvelle conférence du marquis de Morès avec entrées payantes. Deux mille personnes assistaient à cette réunion. L'orateur a développé ses théories sur la question africaine, la question de l'argent et les accaparements des juifs. Les socialistes ayant combattu les conclusions du conférencier, un violent tumulte s'est produit. La séance a été levée à dix heures.

Le Mans. — Cinq cents ouvriers et ouvrières syndiqués de la manufacture des tabacs ont tenu une réunion hier soir à huit heures.

Les ouvrières du paquetage ont décidé qu'elles ne rentreraient pas à leur atelier tant que le directeur n'aurait pas pris l'engagement de ne plus infliger de punition aux « paqueteuses » pour malfaçons.

Un rapport va être envoyé à M. Favalelli, directeur général, pour lui exposer les revendications des grévistes.

Tous les ouvriers et ouvrières qui continuent le travail se sont engagés à verser 10 0/0 de leur salaire aux paqueteuses grévistes pendant toute la durée de la grève partielle. Les esprits sont très surexcités.

Rive-de-Gier. — Le conflit existant entre M. Chipier, administrateur de la Compagnie des verreries de Rive-de-Gier, et les verriers à vitres, est terminé depuis hier. Le four sera rallumé dès demain.

Adolphe Baumgartner, le verrier poursuivi pour menaces de mort contre des ouvriers de la verrerie Richarme, a été condamné à deux mois de prison. Chiadorana, condamné à deux jours pour entraves à la liberté du travail, va être expulsé.

On annonce la prochaine arrivée à Rive-de-Gier de M. Jaurès.

LES ANARCHISTES

A L'ÉTRANGER

Belgique. — L'anarchiste Gallant, dit Zo d'Axa, ancien rédacteur en chef de l'*En Dehors*, habitant actuellement Londres, se trouvait depuis quelques jours à Bruxelles, où il s'occupait de faire paraître un livre.

Le gouvernement a rendu contre lui un arrêté d'expulsion. On lui a accordé vingt-quatre heures pour quitter le territoire belge. M. Zo d'Axa repart pour Londres.

UN SACRILÈGE

Un attentat sacrilège a été commis, l'avant-dernière nuit, dans l'église Sainte-Blandine, à Lyon, par des misérables restés inconnus.

Les malfaiteurs se sont introduits dans l'église au moyen d'une échelle qu'ils ont appliquée à l'extérieur, contre l'abside, au-dessous d'une verrière située derrière les orgues, à quatre ou cinq mètres du sol.

Ils ont pénétré dans le sanctuaire en brisant un vitrail. Espérant trouver dans le tabernacle les vases sacrés, ils en ont forcé la porte ; par bonheur, le tabernacle était vide, les vases sacrés étant chaque soir mis en sûreté. Furieux d'être déçus, les malfaiteurs ont, par dérision, jeté dans le tabernacle une croûte de pain.

Ils ont ensuite fracturé et dépouillé les troncs, qui ne contenaient que des sommes peu importantes.

Puis, ils ont fait une tentative d'effraction contre la porte de la sacristie, mais, connaissant sans doute la disposition des lieux et sachant qu'une des personnes employées au service de l'église habite au-dessus de la sacristie, ils ont craint, en faisant trop de bruit, d'attirer l'attention et se sont retirés sans avoir pu ouvrir la porte.

Pour se venger de leur déconvenue, les misérables ont lacéré les ornements du grand autel et brisé les chandeliers placés sur l'autel de la Sainte-Vierge. Ils sont ensuite ressortis par le chemin qu'ils avaient pris pour entrer.

C'est hier matin seulement, en venant ouvrir l'église pour la première messe, que le sacristain s'est aperçu de cette odieuse et sacrilège tentative.

Les gredins qui s'en sont rendus coupables sont inconnus, mais tout porte à croire, dit le *Salut Public*, qu'ils habitent le quartier Sainte-Blandine. Il est certain aussi qu'ils devaient être assez nombreux.

Le quartier Sainte-Blandine étant, la nuit, très solitaire, les malfaiteurs savaient qu'ils ne seraient pas dérangés dans cet inqualifiable acte de profanation.

LA GUERRE EN CORÉE

Hiro-Shima, 11 novembre.

Une dépêche du général Oyama annonce que la première brigade japonaise a pris Kinchow et Tahien-Wan le 7. La première place était défendue par 1.000 Chinois et la seconde par 3,000. Le combat fut très court, les Chinois n'opposant aucune résistance et se retirant vers Port-Arthur.

Les Japonais et les Chinois eux-mêmes perdirent très peu de monde.

On n'a pas encore reçu confirmation de la nouvelle de la prise de Port-Arthur.

Tien-Tsin, 11 novembre.

L'empereur de Chine souffre d'une fièvre violente ; il sera obligé de garder le lit pendant quelques jours.

La cour se prépare à quitter Pékin.

Yokohama, 11 novembre.

On croit, au ministère de la guerre, que Moukden tombera cette semaine aux mains des Japonais.

A MOSCOU

La cérémonie qui a eu lieu hier à Moscou, a donné lieu à de touchantes manifestations de regrets de la part de la population russe.

Dès l'aube, la population entière de la ville, renforcée par de nombreux étrangers, était sur pied. Depuis les fêtes du couronnement du tsar en 1883, on n'avait pas vu une telle affluence. A travers les rues où flottent d'innombrables drapeaux cravatés de deuil, passe une foule silencieuse et recueillie. Les fidèles moscovites vont prendre place tout le long du parcours que doit suivre le cortège funèbre.

Le programme officiel publié hier soir par les hérauts à tous les carrefours de la ville portait que, pour se rendre de la gare au Kremlin, le cortège suivrait la rue Kalatchonskaïa, la Porte Rouge, la rue Miasnitskaïa, la place Loubianskaïa et la rue Voskressensky.

Toutes les maisons sont ornées de draperies noires et blanches. Les reverbères, entourés de crêpe, sont allumés. D'immenses banderolles noires descendent des coupoles dorées du Kremlin et flottent au gré des vents.

Dès huit heures, les troupes ont pris position le long du parcours du funèbre convoi formant une double haie. La circulation est complètement interrompue sur la chaussée. La foule se masse peu à peu derrière le cordon des troupes attendant impassible sous la bise. Enfin, à neuf heures et demie, une salve de coups de canon annonce que le train funéraire est entré en gare où la réception a été fort imposante.

Le gouverneur général de Moscou, le métropolite avec tout le haut clergé, le commandant de la circonscription militaire de Moscou, toutes les autorités assistaient à l'arrivée du train funèbre, sur une plateforme construite spécialement.

Le cercueil a été placé sur le catafalque disposé pour le recevoir.

Le clergé a dit les prières des morts. Puis le cortège s'est formé.

En tête marchait un maître des cérémonies à cheval ayant un crêpe blanc et noir en bandoulière. Puis s'avançaient deux escadrons de dragons, une fanfare de trompettes ; un officier des écuries impériales, le personnel de la maison impériale, valets de pied, coureurs, laquais, officiers de bouche suivaient en grand deuil.

Les représentants des corporations des paysans, des petits bourgeois, des artisans marchaient par quatre, puis venaient le maire et les membres des délégations provinciales, les maréchaux de la noblesse de Moscou et des districts.

Le clergé, très nombreux, portait des cierges allumés, l'archiprêtre Janisheff, aumônier d'Alexandre III, portant l'image sainte, précédait le char funèbre.

Le char était attelé de huit chevaux. Sur les gradins se trouvaient quatre aides de camp généraux. Les cordons étaient tenus par huit généraux et aides de camp de l'empereur.

Le tsar Nicolas II venait ensuite ainsi que les princes présents, les grands-ducs, l'impératrice douairière etc ; — avec le ministre de la cour, le chef de la maison militaire et plusieurs aides de camp.

Le cortège se terminait par les chambellans, gentilhommes de chambre, médecins de la cour, les serviteurs les plus proches, cinq compagnies de divers régiments.

Sur tout le parcours, les moujicks, les larmes aux yeux, s'agenouillaient lorsque passait le char funèbre, pendant que les membres du clergé des nombreuses églises de Moscou qui ne faisaient point partie du défilé, chantaient des hymnes sacrées, tandis que les musiques militaires jouaient et que les tambours battaient aux champs.

Le cortège s'est arrêté à la porte Iverskaia avant d'entrer au Kremlin. Près de cette porte est située la chapelle de même nom où se trouve l'image de Notre-Dame d'Ibérie qui est un objet de vénération pour tous les Russes et, après quelques prières, le cortège a pénétré dans le Kremlin.

Le char funèbre s'est arrêté devant l'église des Saints-Archanges.

L'église, toute tendue de noir et de blanc, avec des broderies d'argent, était transformée en chapelle ardente.

Dès que le cercueil a été placé sur le catafalque, quatre généraux ont enlevé le couvercle et l'ont déposé sur une table recouverte d'un tapis d'argent puis ils ont recouvert le cercueil du poêle impérial.

Le métropolite a célébré le service funèbre. La famille impériale s'est retirée. Le public a été admis à se prosterner devant le corps de l'empereur.

Six officiers, six élèves des écoles moscovites, quatre sergents des grenadiers du palais, douze sergents de la garnison montent la garde autour du catafalque.

⁂

Le bruit circule à Varsovie que le docteur Hirsch chirurgien de la cour, s'est suicidé, l'autopsie ayant démontré qu'il avait mal soigné l'empereur.

ETRANGER

ALLEMAGNE

Berlin, 11 novembre.

L'empereur a refusé d'accorder au comte de Caprivi le titre habituel de « ministre d'Etat en retraite. »

Le vice-président du ministère, M. de Boetticher a donné sa démission à la suite de l'injonction qui lui a été faite par le prince de Hohenlohe d'avoir à rembourser la somme de 80.000 marcs qu'il avait touchée sur les fonds guelfes quand le prince de Bismarck était chancelier.

Cet argent lui avait été remis pour sauver de la banqueroute, son beau-père commerçant à Dantzig.

Le prince de Hohenlohe aurait dit : Je ne veux autour de moi personne qui ait été compromis en aucune façon.

ITALIE

Rome, 12 novembre.

On annonce une manifestation à l'une des premières séances du conseil municipal de Rome, en faveur des populations de l'Istrie.

Afin de la rendre plus solennelle, plus expressive et plus durable, le conseiller Montenovesi proposera de placer au Pincio, parmi les bustes des hommes illustres, celui de Tardini, auteur de la sonate *del Diavolo*. Le cartouche porterait que Tardini est « Italien d'Istrie, né à Pirano, généreuse ville qui combatti tant pour sa nationalité italienne. »

Rome, 11 novembre.

Le journal *Roma* croit savoir que le prince de Naples, revenant de Saint-Pétersbourg, s'arrêtera quelques jours à Berlin pour visiter l'empereur.

Le prince, qui est porteur d'une lettre du roi pour le tsar, évitera de traverser l'Autriche.

Depuis quelque temps, le bruit court qu'une entrevue pourrait avoir lieu prochainement entre M. Crispi et le prince de Hohenlohe.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La chute originelle et la responsabilité humaine, par M. l'abbé Elie Méric, 1 vol. in-12.

Lettres spirituelles, par le R. P. Paul Lejeune, 1 vol. in-12. Librairie Téqui, 33, rue du Cherche-Midi.

L'importance du sujet traité avec tant de science et d'éloquence par le docte professeur de théologie morale à la Sorbonne n'est pas à démontrer. Tout homme de bonne foi qui lira ce beau travail, ne pourra plus conserver de doute sur une question qui intéresse à un si haut point nos destinées futures. C'est le plus bel éloge qee nous puissions faire du livre de M. l'abbé Méric. La clarté et la couleur du style sont unies ici à la science profonde.

— Dans les commencements du XVII[e] siècle, les missionnaires de la Compagnie de Jésus avaient formé dans la Nouvelle-France (le Canada) plusieurs établissements pour la conversion des sauvages. Le P. Le Jeune, dont nous signalons les *Lettres Spirituelles*, fut destiné à reprendre les travaux de ses frères, et il le fit avec tant de zèle, qu'on le regarde à bon droit comme le principal fondateur de la mission canadienne. En 1649, le P. Le Jeune fut rappelé à Paris pour gérer la procure de la Mission. Là, il fut reconnu pour un habile directeur et chacun accourait pour s'éclairer de ses conseils. Ses *Lettres Spirituelles* ont été écrites, en grande partie, pendant le temps où il s'appliqua à la direction des âmes. Courtes, simples, pleines de choses et d'onction, elles seront appréciées par les âmes chrétiennes et religieuses. Elles ont été revues et appropriées aux besoins du moment par le R. P. Fressencourt de la même Compagnie.

Philosophie des sciences sociales, par Antonin Rondelet. Paris, Téqui, 33, rue du Cherche-Midi.

Cet ouvrage a été trop souvent signalé pour que nous croyions nécessaire d'en donner une analyse détaillée. La division des matières suffira à rappeler les questions traitées dans cet intéressant volume : Différence de la philosophie théorique et de la philosophie pratique ; division de la philosophie pratique ; le principe et la méthode des sciences sociales ; — la hiérarchie des sciences sociales : qu'il y a dans l'ordre social, un ensemble de sciences répondant aux sensations ; qu'il y a, dans l'ordre social, un ensemble de sciences répondant au développement intellectuel de l'homme ; qu'il y a un ensemble de sciences répondant au déploiement de l'activité morale dans l'homme psychologique ; qu'il y a un ensemble de sciences répondant à la conscience et à la personnalité humaine ; qu'il y a un ensemble de sciences répondant aux faits généraux de la sensibilité morale.

Le Prêtre auprès des malades et des mourants, par le R. P. Paul Stub. Abadie, édit. 18, rue Madame, Paris.

Cet excellent ouvrage expose les règles de conduite sacerdotales pour l'assistance spirituelle des malades dans les cas ordinaires et les accidents imprévus. Voici la division du volume : de la connaissance des maladies et de l'assistance corporelle, de l'assistance spirituelle, de ce qu'il y a à faire après le décès et dans quelques cas particuliers.

Le Bulletin des Prédicateurs, 9 rue d'Assas, Paris, vient de commencer une nouvelle année (Toussaint 1894-95).

Désormais, chaque numéro sera divisé en 2 parties ayant leur pagination distincte, pour former au bout de l'année deux grands volumes in-8° raisin, de près de 600 pages chacun. En même temps, on augmentera le nombre des *Etudes* que contiendra chaque numéro.

La première partie : Conférences et Panégyriques de Paris, et Dominicales :

La seconde partie : Ecriture Sainte, Dogme, Morale, Droit canon, Histoire de l'Eglise, Catéchisme et causerie sur le catéchisme, Liturgie, Administration des Paroisses et des Fabriques, Revue mensuelle du Sacré-Cœur, bibliographie. Quelques-unes de ces études seront traitées par le rédacteur en chef, le R. P. Deidier, missionnaire du Sacré-Cœur, dont le clergé a toujours si bien apprécié la doctrine et le zèle, dans les nombreux ouvrages que son cœur et sa plume ont donnés au public. Les autres restent l'œuvre des doctes collaborateurs qui ont fait jusqu'ici l'honneur de ce *Bulletin*. Toutes seront puisées aux sources les plus pures de la foi et de l'amour de l'Eglise.

Le Bulletin des Prédicateurs fournira deux gros volumes de près de 1200 pages.

Nous signalons à nos lecteurs le *Grand Almanach Français* illustré, pour 1895, édité par la maison Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot. Outre de fort nombreuses et belles illustrations, il contient des renseignements utiles, des histoires touchantes et instructives où la morale est toujours respectée. C'est véritablement l'almanach digne de figurer sur la table du salon et qu'on peut mettre entre toutes les mains.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de :

M. le général de division Lian, grand-officier de la Légion d'honneur, ancien commandant de la 36[e] division d'infanterie, décédé dans le Gers, à l'âge de 76 ans.

— M. Lucien Rodat, juge d'instruction près le tribunal civil de la Seine, ancien député de l'Aveyron, décédé, à la Salvetat (Aveyron), à l'âge de 6 ans. Député, M. Rodat s'est toujours montré fort modéré.

ECHOS DE PARTOUT

Le président de la République a reçu en audience particulière le comte de Montholon, ministre de France à Athènes.

Le chef de l'Etat a également reçu la réponse du président de la République d'Haïti à la lettre par laquelle il lui avait notifié son élection.

—o— L'infante Isabelle d'Espagne, accompagnée de sa suite, est partie hier soir pour Madrid.

—o— Il faut craindre, paraît-il, pour le printemps de 1895, une véritable invasion de hannetons, et, par conséquent, de grands ravages pour l'arboriculture.

Dans la région de l'Est et dans les départements limitrophes de la Seine, les cultivateurs ont mis à jour, au labour, des quantités considérables de larves.

—o— Le *Figaro* a publié sa trente et unième liste de souscription pour le vaccin du croup. Elle atteint 12,017 fr. 30.

Le total de la souscription s'élève à 443,214 francs 75.

—o— La récolte du froment, dans le monde entier, est évaluée, pour 1894, à 918 millons d'hectolitres.

Tribunaux

POUR LE MAXIMUM !

Avant-hier a comparu devant la 8[e] chambre de police correctionnelle, le mendiant Eugène-Louis Patin inculpé d'infraction à interdiction de séjour et de mendicité.

Louis Patin se présentait à l'audience avec un casier judiciaire contenant mention de vingt-deux condamnations, dont quelques-unes mettaient le tribunal dans l'obligation de prononcer contre lui la peine accessoire de la relégation.

Mais l'inculpé avait cinquante-six ans et était susceptible d'être relégué. C'est ce qu'il désirait.

A l'audience, l'avocat d'Eugène Patin a sollicité énergiquement du tribunal une condamnation très sévère coutre son client.

— Je vous en supplie, messieurs, a-t-il dit en substance dans sa plaidoirie, condamnez mon client non à six mois ou à un an de prison, mais au maximum de la peine. Patin, en effet, est un récidiviste. Il a vingt-deux condamnations à son casier judiciaire !...

Le tribunal a condamné l'infortuné mendiant à six mois de prison avec la relégation par dessus le marché.

Eugène Patin s'est montré fort satisfait de cette décision.

LE CAS DE CHARLES CRÉMIEU

Le 20 novembre, le soldat Charles Crémieu, avocat à la Cour de Paris, ancien secrétaire de M. Pourquery de Boisserin, député, comparaîtra devant le conseil de guerre du 15[e] corps d'armée, siégeant à Marseille, au fort Saint-Nicolas.

Les accusations relevées contre lui sont au nombre de deux : 1° désertion à l'étranger ; 2° emport d'effets militaires appartenant à l'Etat.

DERNIÈRE HEURE

Chambre des députés

Dans la distribution :

Une proposition de M. Bozérian, relative à la responsabilité civile des ministres ;

Une proposition de M. Loyer concernant la taxe militaire ;

Une proposition de M. Labussière, portant ou verture d'un crédit de 300.000 francs pour secours aux victimes du chômage subi par les ouvriers de Limoges.

SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 15 sous la présidence de M. Etienne, vice-président.

M. Bourgeois pose une question au ministre de l'instruction publique au sujet de certaines assertions contenues dans la lettre de M. Robin au *Temps*.

Dans cette lettre, M. Robin, tournant la question Machu (comme nos lecteurs le peuvent lire dans le corps du journal), déclare qu'il n'est pas le seul coupable et met en cause M. Bourgeois lui-même, comme secrétaire général de la préfecture de la Seine.

— Où le certificat donné par Robin à Machu, a-t-il été trouvé ? demande M. Bourgeois, et à quelle époque exactement se sont passés les faits relatifs à cette affaire ?

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, répond, au milieu des interruptions de l'extrême gauche qui essaye de rouvrir le débat.

Le certificat, dit-il, a été trouvé dans le dossier communiqué récemment par le tribunal de Beauvais.

Rien, dans le dossier, ne démontre que M. Robin ait fait connaître l'affaire à l'administration préfectorale de la Seine, ou l'ait consultée.

Les faits motivant le renvoi de Machu remontent aux premiers jours de juin 1883 ; le certificat a été délivré le 16 juin et communiqué au juge d'instruction de Beauvais au mois de novembre. (Bruit.)

M. Bourgeois tient à constater que la préfecture de la Seine, dont il fut ensuite secrétaire général, n'a pas pu avoir connaissance de cette affaire. (Bruit.)

Voix à l'extrême gauche. — Et la condamnation ? (Bruit, interruptions.)

M. Bourgeois tient à constater aussi que M. Robin, en disant qu'il a consulté M. Roux, son supérieur direct, invoque le témoignage d'un mort.

En tout cas, M. Robin, en le mettant lui-même en cause, se trompe, M. Bourgeois n'étant entré à la préfecture de la Seine que quatre mois après le renvoi de Machu.

Un projet de loi ayant pour objet la vente des terrains et des constructions des magasins des décors de l'Opéra et de l'Opéra-Comique et l'ouverture d'un crédit de 1.292,570 fr, pour les travaux que nécessitent leur réinstallation, est adopté par 450 voix contre 11.

On aborde l'interpellation Prudent-Devillers sur les mesures à prendre pour remédier au chômage, — interpellation à laquelle sont jointes diverses propositions de MM. Chauvin, Basly, Dejeante, etc., sur des secours à distribuer à des ouvriers en chômage.

M. Prudent-Dervillers développe son interpellation, d'un ton froid au milieu de l'indifférence absolue des députés peu nombreux qui assistent à la séance.

On devine à certains mots, saisis au milieu du bruit des conversations, qu'il expose la situation des divers corps de métier dans toute la France.

La situation, dit-il, est très grave ; notre production et notre activité s'affaiblissent.

Il appartient au gouvernement de remédier à cette situation.

Au Sénat

La commission des finances s'est réunie et a décidé de fixer à cinq ans la durée de l'exemption des taxes pour les habitations à bon marché. (art. 9 de la loi, le seul réservé, lors de la dernière discussion)

Le groupe de la gauche démocratique, présidé par M. de Verninac a adopté à *l'unanimité* la proposition de loi de M. Maxime Lecointe, ayant pour objet d'exempter *en tous temps*, de toute obligation militaire, les memdres du Parlement.

M. Couteau, sénateur de la Vienne, déposera, à la plus prochaine séance, une interpellation « sur les résultats des conventions » passées avec les grandes compagnies. »

SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures et demie sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

Scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations.

MM. Boulanger et Gouin sont dés ignés.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur les habitations ouvrières à bon marché.

Les obsèques du tsar

LA COURONNE OFFERTE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La couronne en argent ciselé que M. le président de la République en voie à Saint-Pétersbourg, pour les obsèques de l'empereur Alexandre III, mesure deux mètres de hauteur sur 1 m. 40 de largeur.

Elle est faite de deux branches de chêne entre-croisées en vieil argent reliées entre elles par des rubans de même métal portant l'inscription ;

« A sa Majesté l'empereur Alexandre III »

« Le président de la République Française. »

Une branche d'olivier en vieil or éteint est jeté en travers de la couronne.

Les feuilles et fruits des branchages en argent ciselé repoussé à la main, sont traités dans le style des ferrures anciennes.

Un mouvement des branches à l'entrecroisement supérieur forme comme une petite couronnette retenue par un nœud de rubans entremêlés aux couleurs russes et françaises dont les flots retombent inégalement dans l'intérieur de la couronne.

Cet ensemble a pour fond un manteau impérial en velours pensée, frangé d'argent, et relié par des cordelières et des glands de même métal.

Deux drapeaux entrecroisés adossés au manteau laissent apercevoir de chaque côté leurs lances cravatées de deuil.

La couronne offerte par le président de la République sera exposée publiquement à partir de lundi jusqu'à mercredi, 35, boulevard des Capucines.

Au Vatican

Rome, 12 novembre.

Avant de quitter Rome, les patriarches orientaux seront reçus en audience de congé par le Pape.

Les congrégations ecclésiastiques, qui étaient en vacances, sont toutes rentrées en fonctions aujourd'hui.

L'expedition de Madagascar

Toulon, 12 novembre.

Le colonel Cardot, commandant le 111[e] régiment d'infanterie, a quitté subitement Toulon aujourd'hui samedi, appelé à Paris par ordr supérieur. Le bruit court en ville qu'il serait uestion d'envoyer le 111[e] à Madagascar.

Assassinat dans une église.

Rome, 12 novembre.

Au moment où le curé de Noto célébrait la messe, hier, un individu s'approcha du sacristain qui servait cette messe, et lui plongea un long couteau dans le dos. La victime tomba sans pousser un cri, sur les marches de l'autel. La mort avait été foudroyante. La foule des assistants ayant quitté l'église en désordre, l'assassin a pu s'enfuir.

La victoire des protectionnistes en Allemagne

Berlin, 12 novembre.

La presse est unanime à déclarer que le remplacement de M. de Heyden par le baron de Hammerstein-Loxten comme ministre de l'agriculture et des domaines, est une victoire des agrariens es des protectionnistes.

Au Palais

Les faux employés. — Aujourd'hui ont comparu devant la huitième chambre correctionnelle les nommés Paney, ancien employé des téléphones, Josse et Raimbaud.

Ces trois individus se présentaient revêtus du costume des employés des téléphones chez les abonnés et sous prétexte d'examiner l'appareil, ils pénétraient dans les appartements et dérobaient tous les objets qui se trouvaient à leur portée.

Deux anciens artistes des théâtres de la banlieue, Mlle Chilau et M. Belarigeon, négociaient les objets volés.

Malgré les plaidoieries de M[e] Monteux et M[e] Orgéas, les inculpés ont été condamnés à des peines variant entre deux mois et dix mois de prison.

Marius Tournadre. — La 11[e] chambre correctionnelle, présidée par M. Defrêne, a condamné aujourd'hui l'anarchiste Marius Tournadre à huit jours de prison et 200 francs d'amende pour avoir voyagé sans billet sur la ligne de Paris à Orléans.

G. D.

En Espagne

Madrid, 12 novembre.

A la réunion de la majorité, M. Sagasta a protesté contre les opinions pessimistes concernant les finances, et a dit que la question économique était facile à résoudre ; qu'on devait accorder au sultan du temps pour tenir ses engagements pris avec l'Espagne, qu'on ferait des réformes à Cuba et que toutes les volontés devaient s'unir pour y amener la paix et le calme ; qu'on ferait également une loi spéciale sur les impôts de la Navarre ; que la réforme des tarifs accorderait les mêmes avantages que les traités en suspens.

Le Sénat nommera une commission pour discuter les questions des tarifs et on appliquera aux pays qui ne voudront pas accepter ces tarifs celui de la première colonne.

On maintiendra le chiffre des dépenses des derniers badgets.

Le gouvernement se présentera aujourd'hui devant les cortès, et assistera d'abord à la réception de l'ambassadeur de France.

Madrid, 12 novembre.

Le gouvernement a reçu un télégramme annonçant l'arrivée de l'ambassade du Maroc mais ne fixant ni la date du versement ni le montant de l'indemnité.

Les Portugais à Lourenço Marques

Londres, 12 novembre.

De Capetoun au *Times* :

550 hommes de troupes noires ont débarqué à Lourenço Marquès, venant d'Angoula. Ces troupes sont dans un triste état et ne sont nullement exercées.

Les officiers portugais comptent prendre l'offensive sitôt l'arrivée de 800 hommes de nouvelles troupes qui sont attendues.

En Allemagne

Berlin, 12 novembre.

La *Germania* organe du centre, dans un article, déclare que le grand duc de Bade a été très irrité de la façon dont on a imposé au comte de Caprivi de donner sa démission, et que les Etats du Sud craignant de nouvelles surprises avaient décidé de s'unir pour résister aux tendances autocratiques qui semblent gagner du terrain.

Le *Vossiche Zeitung* et la *Frankforder Zeitung* tiennent le même langage appellent l'attention sur l'étrange crise par laquelle passe l'Allemagne.

NOUVELLES DIVERSES

Etat général de l'atmosphère. — Lundi 12 novembre, 1894. — Un centre de tempête s'est avancé jusqu'à l'entrée de la Manche où le baromètre descend de 19 m/m (Scilly 733 m/m) ; la baisse se propage rapidement à nos régions de l'Ouest et s'étend à l'Allemagne occidentale. Une aire de pression relativement élevées couvre le sud-ouest de l'Espagne. Le vent souffle du S. sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, il est fort et a tourné au N. en Irlande. — Des pluies sont tombées sur le Centre et l'Ouest de l'Europe ; en France on signale 21m/m d'eau à Cherbourg, 9 à Dunkerque, 7 à Nantes, 9 à Brest.

La température s'élève en général sur nos régions ; elle était ce matin de 1° à Kuopio, 12° à Paris, 18° à Alger, 20° à Malte. — On notait 6° au Puy-de-Dôme, 1° au Ventoux — 1° au Pic-du-Midi.

En France, nous restons dans un régime de temps doux et pluvieux. — A Paris, dans la nuit, pluie. Depuis hier température max : 11°3 ; min : 9°8 ; moy. 9°0, inf. de 2°6 à la normale. — Barom. : à 7 h. du matin : 750m/m (en baisse). — A la tour Eiffel, max : 10°4 ; min : 7°0 ; le vent a atteint, hier soir, la vitesse de 23 mètres à la seconde.

Situation particulière aux Ports. — Manche : mer houleuse à Dunkerque, Calais, grosse à Boulogne, au Hâvre, très grosse à Cherbourg.

Océan : mer agitée à Brest, très grosse à Lorient.

Méditerranée : mer peu agitée à Marseille, belle à Sicié, Nice.

Corse, mer agitée aux Iles-Sanguinaires.

Les Suicides. — M. D..., riche négociant en vin de Melun s'est tué d'un coup de revolver, la nuit dernière, dans une chambre d'un hôtel de l'avenue Victoria, où il était descendu depuis deux jours.

Dans une lettre adressée à son fils, M. D... recommandait qu'on l'enterrât civilement près de sa femme, dans le cimetière de Melun.

On ne s'explique pas les causes de cet acte de désespoir. M. D... faisait d'exellentes affaires et rien dans ses allures ne faisait prévoir son intention d'en finir avec la vie.

On mande de Castelnaudary qu'hier après-midi, vers cinq heures, entre Seguala et Mas-Saintes-Puelles, le nommé Faugère, propriétaire à La Bastide-d'Anjou, âgé de cinquante-sept ans, s'est précipité sous la machine du train 119.

Le corps a été complètement mutilé. Le tronc a été retrouvé dans un fossé. Le malheureux s'est donné la mort pour échapper à ses créanciers.

Double suicide. — M. Auguste Broquet, quarante ans, avait installé, il y a trois ans, au n° 8 de la rue Gaillon, un bureau de message-

ries. Les affaires ne furent guère brillantes et il dut recourir à des agences louches qui le menèrent à la ruine. Sa femme, âgée de trente-deux ans, chercha du travail, elle ne trouva à confectionner que des gilets; son salaire était insignifiant.

Samedi dernier, M. Bruquet était déclaré en faillite par le tribunal de commerce. Poursuivis par leurs créanciers, leur mobilier saisi, les deux époux résolurent d'en finir avec l'existence.

Hier matin, un de leurs amis reçut une lettre dans laquelle ils lui annonçaient leur funeste résolution. Il se rendit aussitôt rue de la Chaussée-d'Antin, et demanda au concierge s'il avait aperçu ses locataires du cinquième. Sur sa réponse négative, il monta, frappa à la porte. N'obtenant pas de réponse, il courut prévenir M. Guénin, commissaire de police.

Celui-ci fit ouvrir la porte par un serrurier, et se trouva en présence des cadavres de Bruquet et de sa femme, étendus sur le lit à côté duquel un réchaud achevait de se consumer.

Sur une table, à portée de sa main, le mari avait placé un revolver dont il se fut servi, dans le cas où le charbon n'eût pas réussi à le tuer.

Asphyxie. — M. le docteur Paul Richer, de la Salpêtrière, emménageait avant-hier dans un appartement rue Garancière. La nuit dernière, Mme Richer, réveillée par les gémissements de sa fillette, apercevait son mari étendu à terre, sans connaissance. Dans la chambre voisine, ses deux fils étaient également en syncope. Très malade elle-même, elle eut la force d'appeler au secours. Un médecin arriva et constata qu'il s'agissait d'une intoxication par l'oxyde de carbone.

L'enquête du docteur Gréhant, professeur au Muséum, a démontré que cet accident, qui aurait pu coûter la vie à cinq personnes, était dû à un vice de construction du calorifère établi dans les sous-sols de l'immeuble. Le docteur Richer et sa famille sont actuellement hors de danger.

Cheval éventré. — Hier soir, vers sept heures, au moment où le tramway à vapeur Louvre-Saint-Cloud arrivait à la hauteur du pont Royal, sur le quai des Tuileries, un fiacre portant le numéro 6,421 s'efforçait de traverser la voie. Il était trop tard. Le cocher et son attelage furent culbutés et traînés à terre. L'automédon put se cramponner au parapet du tramway et en être quitte avec une légère contusion à la jambe droite, mais le véhicule fut mis dans un état lamentable, et le cheval fut relevé le ventre ouvert et laissant traîner à terre ses intestins et ses organes respiratoires; la pauvre bête faisait peine à voir; du reste, elle est morte quelques minutes après. Il n'y avait heureusement aucun voyageur dans le fiacre ainsi malmené.

Le feu à bord. — Le steamer *Parahyba*, de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, venant de New-Orléans avec un chargement de coton, est entré avant-hier dans le port du Hâvre, ayant le feu à bord depuis mercredi dernier. Le steamer a été conduit au quai Malakoff, où des mesures ont été prises pour l'extinction de l'incendie. On croit que le feu a été occasionné par la combustion spontanée des balles de coton.

Un accident mortel s'est produit ; le chauffeur Leyonic, ayant commis l'imprudence de s'introduire dans un petit magasin situé en arrière du compartiment des machines, tomba asphyxié par la fumée et succomba.

Un autre chauffeur, voyant Leyonic tomber, voulut lui porter secours et allait subir le même sort, quand il fut retiré de cette terrible situation par plusieurs hommes de l'équipage. L'infortuné Leyonic, âgé d'une quarantaine d'années, était très aimé de ses camarades. Son corps a été transporté à la Morgue.

Entre Arabes et Juifs. — Une bagarre a éclaté avant-hier soir à Tlemcen, entre des tirailleurs algériens et des Juifs. Quelques-uns de ces derniers ont été blessés. Des cafés ont eu leurs vitres brisées. Grâce à des patrouilles de chasseurs et de gendarmes, le calme a été rétabli.

VARIÉTÉS

La Petite Eglise

(Fin) (1)

Subissant l'ordinaire discrédit où tombe bientôt le schisme, la petite Eglise allait descendre jusqu'au fond de l'abîme. Quelques évêques l'avaient accréditée par la considération qui s'attachait à leur personne. Ils avaient laissé s'établir dans leurs anciens diocèses des cénacles clandestins qui, après leur retour à l'unité, persistèrent dans leurs prétentions. Mais comment soutenir une Eglise sans pasteur? Il y eut alors une seconde étape dans la voie de l'erreur: il restait un certain nombre d'ecclésiastiques; exagérant les errements de leurs anciens évêques, ils perdirent même le respect de langage qu'avaient gardé les prélats gentilshommes, et considérant le Pape comme un schismatique, le traitant d'intrus, d'hérétique, ils le prétendirent déchu de la dignité pontificale.

L'orgueil, l'entêtement groupaient seuls ces petits noyaux « d'anti-concordataires », dispersés en France. Le temps marchait, accomplissant son œuvre de désagrégation. Déjà sans évêques, les dissidents se trouvèrent bientôt sans prêtres ; n'ayant nul moyen de réparer les brèches incessantes faites par la mort au milieu de ces octogénaires, conservés comme des reliques profanées, les derniers survivants d'une hérésie devenue ridicule, sans avoir été jamais bien dangereuse, tombèrent à ce point d'aberration de confier leur soi-disant sacerdoce à des ecclésiastiques scandaleux, consentant, selon le mot si juste du cardinal Pie « à se servir des prêtres catholiques, pourvu qu'ils fussent mauvais ! »

Messes sacrilèges, communions infâmes, absolutions nulles, mariages sans validité, absence des derniers sacrements; telles furent les marques de leurs actes religieux. N'ayant même plus ces ressources, ils allèrent jusqu'à se mettre sous la conduite de quelques femmes, et remplacèrent les prêtres par des prêtresses, comme ils avaient remplacé par la « petite Eglise » — l'Eglise romaine « qui prouve sa catholicité à leur égard, par cela seul qu'elle existait avant qu'il y eût des prêtres dissidents et qu'elle existe encore alors qu'il n'y en a plus. »

On peut croire que ces intransigeants, qui n'avaient pas trouvé que l'Eglise leur mère eût été assez rigoureuse envers l'irréligion révolutionnaire, tournant à tout vent de doctrines, sans guide, sans boussole, entassèrent bientôt erreur sur erreur. Ils ne gardèrent même pas ces dogmes mutilés que les chefs de la Réforme, au XVe siècle, avaient emportés en se séparant de l'Eglise. Autant de provinces, autant de sectes :

En Normandie, il y eut les *Clémentins*, du nom de François Clément, ancien chanoine de Rouen; mais des divisions intestines les dispersèrent. Les *Bétournés* (en patois: mal tournés), près de Coutances, qui étaient guidés par des prêtres interdits pour vols; un abbé Basnier, en vénération chez eux, mourut « assisté par sa servante », à 81 ans, en 1845, ayant eu la précaution de bénir la source de son village, « en sorte que les habitants, aujourd'hui tous bons catholiques, continuent de faire leur soupe avec de l'eau bénite » (2). Les *Elus*, dans le diocèse de Séez, près de Mortagne, composés de quelques malheureux qui apostasièrent pour capter un testament.

En Bretagne, à Rennes, les *Louisets* (partisans de Louis XVIII) qui disparurent à la Restauration.

A la Rochelle, quelques prêtres suivirent la résistance de leur évêque, Mgr de Coucy, mais leur opposition ne fut pas contagieuse. Deux femmes qui étaient connues sous le nom du « Pape » et de « l'Evêque » dirigèrent un petit groupe de « fidèles » : elles récitaient des prières et jetaient de l'eau bénite sur les morts.

Au diocèse d'Agen (Marmande et Tonneins) deux prêtres, les frères Plantey, fondèrent la secte des *Illuminés*; cela ne dura guère. A Gontatu, un jardinier nommé Muret, construisit une sorte de monastère, s'y enferma avec ses partisans (?) et, quoique marié, se fit ordonner prêtre par les jansénites d'Utrecht! Il est mort en 1891, après son impénitence et dans son fol orgueil.

Dans le Rouergue, nous trouvons les *Enfarinés* (portant longs et couverts de farine leurs cheveux qu'ils dénouent au moment de la communion !) Ils se recrutèrent parmi des familles très chrétiennes qui furent trompées sur la valeur du Concordat de 1801. Beaucoup de prêtres propagèrent ces illusions, leurs paroisses les suivirent. Après 1830, quand ces ecclésiastiques moururent et qu'il n'y eut plus le sacrifice de la messe chez les Enfarinés, ceux-ci gardèrent, en les vénérant d'ailleurs, pendant des années, des hosties consacrées, qui avaient sans doute perdu de la sorte leur caractère d'Espèces sacramentelles. Ils furent d'abord près de 3,000; en 1850, beaucoup étaient morts ou convertis; une lettre de Pie IX, parvenant jusqu'à eux, éclaira les autres qui se réconcilièrent avec l'Eglise.

En Provence, une sorte de dégénérescence du jansénisme, forma, à Marseille, la réunion des *Fidèles*; ils furent endoctrinés par les brochures d'un fou : l'abbé de Bournissac, contre les « modernes ultramontains » ; ils adressaient des prières au prophète Elie, au diacre Paris, à la mère Angélique, à Soanen, cet évêque de Senez dont on trouvait récemment une moitié de crâne à vendre chez un brocanteur de Lyon. — On voit très bien le bout de l'oreille.

La *religion de Parménie* brillait dans le Dauphiné. Un prêtre jureur, aidé d'un marchand de vins, se proposa comme prophète et traça les limites d'une Jérusalem nouvelle dans l'enceinte de laquelle il vendait fort cher aux naïfs quelques lopins de terre. Il y eut là des scènes ignobles, des parodies infâmes et une gourgandine du nom de Marion Bonneton se donna comme la mère du sauveur! Il faut jeter un voile sur ces turpitudes qui se terminèrent par des procès et la prison.

Dans le pays de Dombes, près de Trévoux, à Fareins, deux prêtres jansénistes, interdits dès avant 1789, usèrent des mêmes procédés, simulant le crucifiement d'une Etiennette Tomasson, et adorant un enfant, que cette malheureuse avait mis au jour comme le Messie! Quand ces deux infâmes furent morts, leurs adhérents (ils en avaient!) se rangèrent sous le drapeau de la Petite Eglise. C'est d'eux que leur voisin, le vénérable curé d'Ars disait : « les païens se convertissent plus vite que les jansénistes ».

En Touraine, les *Filochois*, sous la conduite de Filoche, moine apostat, jureur et marié, avaient adopté un genre de protestantisme, où la confession était en horreur et où l'image de la Sainte-Vierge était remplacée par le portrait de la mère Angélique. — Blois était le diocèse de Mgr de Thémines, qui s'était, pendant quinze ans, arrogé un droit de juridiction sur toute la France; quelques prêtres suivirent leur évêque, mais des divisions intestines les séparèrent et les plus emportés, sous la conduite d'un abbé Beaunier, fondèrent la *religion de Vendôme*, secte aujourd'hui éteinte.

Tout près de là, au Mans, un prêtre de talent ayant courageusement refusé le serment constitutionnel, et enduré la prison pendant la Terreur, Pierre Fleury (3) écrivit à Rome pour exposer ses doutes sur la validité du Concordat. Le cardinal Caprara lui répondit longuement pour l'éclairer; mais l'abbé Fleury ne tint aucun compte des explications, non plus que des conseils; son orgueil était en jeu. Il s'insurgea contre l'autorité pontificale et il en vint à de telles excitations de révolte, religieuse et politique, que Napoléon, bien qu'au plus fort de sa lutte contre le Saint-Siège et peu soucieux du respect dû au Souverain Pontife, fit enfermer, en 1809 à Pierre-Chatel, ce malheureux prêtre. Délivré en 1814, recevant même, on ne sait à quel titre, des secours de M. Decazes, Pierre Fleury vécut, toujours prêchant, mais chassé de partout, à Fougères, à Rennes, à Nantes, au Mans. Il eut des disciples qui tombèrent dans les pires erreurs, injuriant publiquement le Saint-Sacrement.

C'est en Poitou et en Vendée (autour de Fontenay-le-Comte) que la « dissidence » eut ses partisans les plus nombreux, et c'est là qu'elle conserve un foyer de résistance. L'histoire de ce schisme est pendante; elle demanderait des détails que le cadre de cet article ne me permet pas d'aborder. Le P. Drochon a donné à ce sujet les plus intéressants et les plus instructifs développements. De la bonne foi, de l'orgueil, de la simplicité, de l'entêtement, il y a de tout dans cette crise religieuse qui a séparé de l'unité des populations chrétiennes ayant quelque temps conservé leurs vertus. Chez elles, aussi l'obstination de plusieurs ecclésiastiques, de mœurs irréprochables, les éloigna du respect dû au Pape; puis l'habitude, puis un point d'honneur mal entendu, les enfermèrent dans une solitude morale où les croyances s'étiolèrent.

On les vit accepter des prêtres scandaleux, et dans un dernier sentiment de pudeur, les chasser pour les reprendre encore ; poussant l'illogisme jusqu'à entretenir des relations avec des ecclésiastiques ordonnés depuis le Concordat, mais en révolte contre l'autorité légitime. Par un fanatisme déréglé, ils envoyèrent au loin de la France des enfants faire une première communion sacrilège des mains d'un prêtre interdit. Ils refusaient le sacrement de mariage, où le remplaçaient par un simple anneau échangé, mieux encore par une bénédiction donnée à cent lieues de distance par un vieillard qui ne les connaissait même pas! Eglise sans hiérarchie, sans sacerdoce, sans sacrifice, sans autel, qui demeure aujourd'hui, misérable et agonisante, privée de toute sève religieuse.

« Pendant que les enfants fidèles de l'Eglise, rangés autour de l'autel où l'Agneau de Dieu renouvelle cette immolation qui est le salut du monde, font résonner les voûtes de leurs temples de l'harmonie des chants sacrés, et goûtent, dans le spectacle des saints mystères, un prélude de la joie qui inonde les phalanges célestes; eux, cachés dans quelque maison obscure, bornent toute leur liturgie, toutes leurs cérémonies religieuses à une triste et froide psalmodie qui ne laisse rien dans les âmes, qui ne pénètre pas jusqu'au ciel, et qui n'en fait pas descendre sur eux la rosée des bénédictions divines (4). »

Contre leur entêtement ont échoué les appels successifs de Léon XII et de Grégoire XVI et le zèle apostolique de leur évêque légitime, le cardinal Pie, à qui j'ai emprunté les belles paroles que l'on vient de lire, vainement adressées à ces sourds volontaires, dans deux lettres pastorales qui resteront du moins comme un monument d'éloquence et de sagesse.

Un instant, on a pu croire qu'ils écouteraient la voix de l'Eglise, puisqu'ils semblaient enfin lui demander la lumière. C'était en 1870, deux « dissidents » s'en vinrent à Rome, porteurs d'un *Mémoire* revêtu de cinq cents signatures, pour être distribué aux Pères du concile. Par une fâcheuse interversion des rôles, et la plus singulière des prétentions, cet écrit s'adressait moins au Souverain Pontife qu'aux évêques et il sollicitait sans ambages la condamnation du Concordat (5).

Cette méthode indiquait plus le désir d'attirer l'attention que de solliciter respectueusement une solution. Etait-ce vraiment bien sérieux de croire que Pie IX allait désavouer Pie VII? Etait-elle bien marquée au coin de la repentance et de l'humilité, cette conduite de deux laïcs se posant en représentants de l'orthodoxie en face du Souverain Pontife et de six cents évêques.

Ces deux Messieurs s'en allèrent sans hésitation chercher leur appui parmi les membres de ce qu'on appelait alors « l'opposition ». Mgr. Dupanlou, Mgr Darboy, et Mgr Maret furent favorisés de leurs confidences. Les auteurs du *Mémoire* pensaient, non sans logique, qu'entre la sainte Eglise et le schisme, le gallicanisme est un état intermédiaire qni a un pied dans les deux camps. Ces trois prélats ne manifestèrent pas publiquement l'émotion d'être choisis, pour être les porte-paroles de la dissidence : ils durent certainement, à part soi, éprouver quelque embarras, de cette confiance peu flatteuse.

Ils n'eurent pas à jouer un rôle délicat, qu'ils eussent d'ailleurs, au dernier moment, récusé, fort occupés qu'ils étaient eux-mêmes à justifier leurs doctrines, car les deux ambassadeurs partirent sans attendre la réponse qu'ils étaient venus chercher; précipitation qui jeta quelque ombre sur la parfaite sincérité de leur désir d'être éclairés.

Mais Dieu fait son œuvre; depuis cette démarche sans issue, les années ont passé, les rangs des dissidents se sont éclaircis, plusieurs âmes se sont réconciliées, le survivant des deux « appelants » au Concile a renouvelé, avec une générosité louable, sa première tentative mal engagée, et Léon XIII a répondu, le 19 juillet 1893, par une lettre pleine de doctrine, de charité et d'amour, dans laquelle Sa Sainteté dit notamment :

« ...Les points sur lesquels reposent, dit-on, leurs doutes et leurs hésitations, ont plus besoin d'avertissements que de réfutation. Ils prétendent que leur unique préoccupation est d'affirmer le droit propre et originaire de l'Eglise, n'ayant rien de plus à cœur que de voir sa liberté à l'abri de toute action des pouvoirs humains. Ils trouvent la garantie la plus absolue et la défense la plus sûre de cette liberté, en ce que les évêques retiennent dans une perpétuelle stabilité la place qu'ils ont occupée dans la sainte hiérarchie; d'où il est interdit de les éloigner de leur siège et de leur dignité.

« A coup sûr, un homme de bon sens ne croira jamais que les droits et la liberté de l'Eglise tiennent plus au cœur de quelques particuliers ou de quelques évêques que du Saint-Siège lui-même et de la mère et maîtresse de toutes les Eglises, tellement que, pour leur procurer ce bien, l'Eglise romaine ait besoin des excitations de ceux qui, pour vouloir être et se faire considérer comme vrais catholiques, lui doivent avant tout soumission et obéissance...

« ... Qu'ils ne s'appuient ni sur l'honnêteté de leurs mœurs, ni sur leur fidélité à la discipline, ni sur leur zèle à garder la doctrine et la stabilité de la religion. L'apôtre ne dit-il pas que tout cela ne sert de rien sans la charité? Absolument aucun évêque ne le considère et ne le gouverne comme ses brebis ; ils doivent conclure de là avec certitude et évidence, qu'ils sont les transfuges du bercail du Christ.

Il est impossible que, mus par de sérieuses inquiétudes, ils ne soient amenés à entendre la voix du Dieu des miséricordes, et à répondre aux vœux de l'Eglise catholique et apostolique, mère si désireuse du salut de ces enfants...

Il nous reste à souhaiter que nos sollicitudes et nos efforts reçoivent les accroissements désirés de ce Dieu dont la gloire apparait admirable en ceux qu'il ramène au droit chemin du salut » (6).

Cette porte ouverte, la «Petite Eglise» la laissera-t-elle se refermer encore une fois? ce qu'elle a refusé à Pie VII, à Léon XII, à Grégoire XVI, à Pie IX, l'accordera-t-elle à Léon XIII? Il faut l'espérer, il faut surtout prier pour l'obtenir. — Les temps semblent venus et voici, que sur le siège d'Hilaire, dans le diocèse de Poitiers où le schisme a ses derniers partisans, monte un évêque dont les talents et le zèle sont à la hauteur d'une telle mission. Puisse Dieu lui accorder la grâce de remporter une de ces victoires pacifiques qui fortifient la foi des fidèles, réjouissent les pasteurs de leurs âmes, et augmentent la gloire de la sainte Eglise.

GEOFFROY DE GRANDMAISON. (7)

(1) Voir l'*Univers* du 30 octobre 1894.

(2) P. Drochon. *La Petite Eglise*, p. 321.

(3) Dom Piolin a publié ses *Mémoires sur la Révolution et le 1er Empire*; ils sont intéressants et dignes de créance.

(4) *Cardinal Pie*. 1re lettre aux dissidents de la Petite Eglise (15 octobre 1851). *Œuvres*, tome Ier.

(5) Mélange de jansénisme : l'appel au futur concile ; et de gallicanisme : « en matière spirituelle, l'autorité des Papes est subordonnée aux conciles. » (3e article de la déclaration de 1682.

(6) Lettre du Souverain-Pontife à l'évêque de Poitiers.

(7) Il me faut ajouter un mot tout personnel: Le R. Père Drochon, qui veut bien citer un travail de moi sur l'émigration ecclésiastique en Espagne, constate que Mgr de Coucy, archevêque de Reims, est mort en 1824 et non en 1826, comme je l'ai dit par erreur. C'est parfaitement juste, j'ai mal copié la date donnée par Gams, dans la *Séries Episcoporum*; j'en fais l'aveu.

Je dois à l'exactitude une autre rectification, que je prie le P. Drochon d'accueillir à son tour. Il me donne le titre d'archiviste de la Rochelle ; je n'y ai nul droit, « puisqu'il faut parler net » ; il aura été trompé par la similitude de noms entre M. Charles Loyzeau de Grandmaison, le savant paléographe, et moi. Celui-ci, qui veut bien m'honorer de son amitié, n'est pas davantage archiviste de la Charente inférieure (M. Meschinet de Richemond occupe ce poste,) mais de l'Indre-et-Loire. (Et son fils vient de lui succéder.) Cela dit, pour la plus grande satisfaction des Vapereau contemporains et des Saumaise futurs.

L'administrateur-Gérant : S. DESQUERS.

Paris. — Imprimerie de l'*Univers*, S. DESQUERS 15, rue de Verneuil.

BOURSE Du 12 NOVEMBRE	Prem. cours	Dernier cours	Clôture précéd.
Fonds d'Etat français			
3 0/0	102 40	102 40	102 40
3 0/0 amortissable en 75 ans	100 60	100 60	100 70
3 1/2 0/0 1883	107 55	107 70	107 50
Emprunts de Villes			
Ville de Paris — Oblig. 1855-60 3 0/0 remb. à 500 fr.	575 ..	577 ..	576 25
— 1865 4 0/0 — 500 fr.	547 50	547 50	547 ..
— 1869 3 0/0 — 400 fr.	423 ..	424 10	424 ..
— 1871 3 0/0 — 400 fr.	418 ..	417 ..	418 ..
— quarts 3 0/0 — 100 fr.	108 50	108 50	107 50
— 1875 4 0/0 — 500 fr.	546 ..	547	543 50
— 1876 4 0/0 — 500 fr.	544 50	544 50	543 50
— 1886 3 0/0 — 400 fr.	415 ..	415 .	415 50
— quarts 3 0/0 — 100 fr.	106 50	106 ..	106 .
— nouvelles 152 fr. payés	412 ..	412 50	411 50
— do quarts 38 fr. payés	104 .	104 ..	104 ..
Obligations tunisiennes 3 1/2 1889	500 ..	501 ..	499 ..
Obligations Ville de Marseille 3 0/0 1877	409 75	410 ..	408 50
Valeurs françaises			
La Foncière 125 fr. payés	575 ..	575 ..	500 .
Banque de France	3865 ..	3860 ..	3850 ..
Banque de Paris et Pays-Bas, 500 fr. t. p.	700 ..	705 ..	710
Comptoir national d'escompte, 500 fr. t. p.	540 ..	540 ..	540 ..
Crédit foncier de France	910 .	910 ..	910 ..
— Fonc. 1877 3 0/0 remb. à 400 fr. t. p.	398 ..	398 ..	398 ..
— Com. 1879 3 0/0 remb. à 500 fr. t. p.	500 ..	500 25	500 50
— Foncier 1879 3 0/0 remb. à 500 fr. t. p.	495 50	496 ..	495 50
— Com. 1880 3 0/0 remb. à 500 fr. t. p.	498 50	498 50	499 ..
— Foncier 1883 3 0/0 remb. à 500 fr. t. p.	455 ..	456 75	... ..
— Foncier 1885 3 0/0 remb. à 500 fr. t. p.	495 ..	495 ..	493 25
— Comm. 1891 3 0/0 remb. à 400 fr. t. p.	396 50	396 50	396 50
— — 3 0/0 remb. à 40 fr. payés	391 ..	391 ..	391 50
Crédit industriel et commercial, 125 p.	425 ..	425 ..	528 50
Crédit Lyonnais, act. 500 fr. 250 p.	768 50	769 ..	768 ..
Crédit Mobilier, 500 fr. t. p.	68 ..	66 ..	67 50
Société générale	465 ..	466 ..	466 50
Bône-Guelma, action 500 fr. t. p.	677 50	675 ..	685 ..
Est-Algérien, action 500 t. p.	599 ..	599 ..	597 50
Est, action 500 fr. t. p.	942 ..	940 ..	943
Lyon à la Méditerranée (Paris à) 500 t. p.	1415 ..	1410 ..	1415 .
Midi, 500 t. p.	1170 ..	1180 ..	1167 .
Nord, 500 (remb. à 400) lib.	1787 50	1785 ..	1787 50
Orléans, 500 t. p.	1470 ..	1470 ..	1465 ..
Ouest 500 t. p.	1078 ..	1073	1075 ..
Docks de Marseille, act. 500 fr.	515 ..	517 50	517 .
Entrepôts et Magasins généraux de Paris	575 ..	575 ..	575 ..
Compagnie Parisienne du gaz, act. 500 t. p.	1058 50	1058 50	1061 ..
Compagnie transatlantique, action 500 t. p.	340 .	340	340 ..
Messageries maritimes, action 500 t. p.	575 ..	575 ..	570 ..
Omnibus de Paris, action 500 fr. t. p.	1030 ..	1035 .	1030 ..
Voitures à Paris, action 500 fr. t. p.	570 ..	570 ..	... ..
Canal interocéanique de Panama (en liquidation)	13 ..	13 35	13 5

DÉSIGNATION DES VALEURS	Prem. cours	Dernier cours	Clôture précéd.
Canal maritime de Suez à 5 0 tout payé	2950 ..	2910 ..	2947 ..
— Délégation, remb. à 500 fr. t. p.	.... ..	.... ..	.... ..
— Paris de fondateurs	1195 ..	1200 ..	1195 ..
— Société civile	2020 ..	2020 ..	2020 ..
Dynamite, action 500 fr. tout payé	545 ..	545 ..	545 ..
Télégraphe Paris-New-York, 500 fr. t. p.	114 ..	114 .	115 ..
Téléphones, act. 500 fr. tout payé	283 ..	281 25	287 ..
Fonds d'États Etrangers			
Argentine (Rép.), 5 0/0 1886	341 .	316 ..	... ..
Autriche 4 0/0 or ch. fixe 2 fr. 50	100 90	100 90	100 95
Brésil 1889, ch. fixe 25 fr. 20	.. ..	.. ..	74 20
Egypte, Unifiée nouv. 7 0/0	103 ..	103 10	102 25
— Privilégiée convertie	101 10	101 30	101 40
— Domaniales 5 0/0	107 ..	107 ..	105 30
Espagne, 4 0/0 extérieure	72 25	72 40	72 40
Grèce, 4 0/0	... ..	... ..	... ..
Hongrie, 4 0/0 or, ch. fixe 2 fr. 50	100 15	101 25	100 50
Italie, 5 0/0	84 25	84 25	84 30
Portugais, 3 0/0	25 50	25 50	.. ..
Russie, 1867 et 1869, 4 0/0	99 70	99 80	99 50
— 1878, 5 0/0	... ..	... ..	... ..
— 1880, 5 0/0	101 20	101 30	101 25
— 1883, 6 0/0 or. ch. f. 4 fr.	... ..	... ..	... ..
— 1884, 4 0/0 or	101 75	101 75	101 75
— Consolidé 4 0/0 1re et 2e série	100 40	100 60	100 30
— 3 0/0 or 1891, tout payé	87 75	87 6.	87 70
Dette convertie ottomane (série D)	26 ..	26 .	25 85
Ottomanes priorité 4 0/0	483 50	484 ..	484 ..
Douane, oblig. priv. 5 0/0	509 50	511 ..	509 ..
Valeurs Etrangères			
Banque I. R. des Pays autrichiens	582 ..	582 .	581 .
Banque ottomane	674 .	673 50	... ..
Crédit mobilier espagnol	78 ..	78 75	78 ..
Chemins Autrichiens, 500 fr. tout payé	793 ..	790 ..	795 ..
Lombards, 580 fr. tout payé	233 ..	231 ..	235 ..
Méridionaux Italiens, 500 fr. tout payé	... ..	... ..	... ..
Nord de l'Espagne, 500 fr. tout payé	131 ..	133 ..	131 ..
Portugais, act. 500 fr. tout payé	... ..	... ..	... ..
Saragosse (Madrid à) fr. 500 tout payé	471 50	472 50	471 25
Emprunts de Villes			
Amiens, 4 0/0, remb. à 100 fr.	119 50	119 50	120 ..
Bordeaux, 3 0/0, remb. à 100 fr.	114 ..	113 ..	114 .
— 4 0/0, 1881, remb. à 500 fr.	514 ..	514 .	514 75
— 3 1/2, 1891, remb. à 500 fr.	... ..	... ..	... ..
Lille, 1860, 3 0/0 remb. à 100 fr.	114 50	114 50	... ..
— 1863, 3 0/0 remb. à 100 fr.	... ..	... ..	... ..
— 1890, 3 1/2 remb. à 500 fr. tout payé	... ..	... ..	... ..
Lyon, 1880, 3 0/0, remb. à 107 fr.	101 ..	100 50	100 50
Roubaix-Tourcoing, 2a 50 fr. en 85 ans	45 ..	44 50	45 ..

DÉSIGNATION DES VALEURS	Dernier cours	Clôture précéd.
Valeurs françaises		
ACTIONS		
Banque de l'Algérie, 500 fr. t. p.	810 ..	... ..
Eaux (Comp. générale des) act. 500 fr. t. p.	1789 ..	1790 ..
Gaz de Bordeaux, act. 500 fr. t. p.	... ..	1800 .
Bateaux parisiens, 500 fr. t. p.	... ..	580 .
Etablissement Duval, act. 500 fr. t. p.	... .	2640 .
Petit Journal, act. 500 fr.	1220 ..	1315 .
Tour Eiffel	235 ..	... ..
Valeurs françaises		
OBLIGATIONS		
Argentin (Chemin de fer) 5 0/0 500 fr. t. p.	140	341
Bône-Guelma et prolong. 3 0/0	458 ..	457 ..
Brésiliens, 4 1/2 remb. act. 500 payé	380	379 75
Est-Algérien, 3 0/0 remb. à 500 fr.	439 50	439 ..
Est, 5 0/0 remb. à 650 fr.	673 ..	672 50
— 3 0/0 remb. à 500 (int. gar. par l'Etat)	475 50	475 ..
— nouv. — —	469 ..	469 50
Lyon, 5 0/0, remb. à 1250 fr.	1300 ..	1295 ..
— 1855, 3 0/0 remb. à 388 fr.	465 ..	466 .
Méditer., 3 0/0 remb. à 500 fr. (int. g. p. l'Etat)	467 75	469 .
P.-L.-M., 3 0/0 (fusion), remb. à 500 fr.	473 50	474 ..
— 1866, 3 0/0, remb. à 500 fr.	468 ..	467 50
Médoc, 3 0/0, remb. à 500 fr.	415 ..	... ..
Midi, 3 0/0, remb. à 500 fr.	461 ..	460 ..
— — nouv. —	460 ..	459 ..
Nord 3 0/0, remb. à 500 fr.	482 ..	485 50
— — nouvelles, avril-octobre	484 ..	484 ..
Nord-Est français, 3 0/0, remb. à 500 fr.	475 ..	... ..
Orléans, 3 0/0, remb. à 500 fr.	471 50	471 50
— 1884 — —	470 ..	470 ..
Ouest, 3 0/0, remb. à 500 fr. (int. garanti)	473 ..	473
— nouvelles, remb. à 500 fr	472 50	472 ..
Eaux (Compagnie générale) 3 0/0, remb. à 500	.. .	475 ..
Compagnie parisienne du gaz, 5 0/0, remb. à 500	535 ..	... ..
Messageries maritimes 4 0/0, remb. à 500 fr.	512 ..	... ..
Omnibus, 4 0/0 1881, remb. à 500 fr.	514 ..	514 25
Compagnie transatlantique 3 0/0, remb. à 500	320 ..	320 ..
Panama 5 0/0	27 .	27 75
— 3 0/0	18 75	19 ..
Panama 4 0/0	20 10	20 ..
— 6 0/0 1re série (titre définitif)	30 75	30 75
— 6 0/0, 2e série (définitif)	28 ..	28 .
Panama lots, juin 1888 tout payé	118 ..	119 50
— 210 fr. payé	258 ..	259 ..

DÉSIGNATION DES VALEURS	Dernier cours	Clôture précéd.
Bons à lots, 1889	118 ..	119 ..
Suez, 5 0/0, remb. à 500 fr	640 ..	638 ..
Suez, 3 0/0 1880, remb. à 500 fr.	... ..	... ..
Suez, 3 0/0, 2e série	485 .	485 .
— Bons de coup. arr. 5 0/0, remb. à 35 fr.	97 75	97 75
Emprunts Etrangers		
Oblig. Domaniales Autrichiennes, 1886	333 ..	329 ..
Emprunt Romain, 5 0/0 1857	100 60	... ..
Emprunt Pontifical, 1860-1864, 5 0/0	.. ..	.. ..
— — 1866, 5 0/0	.. ..	.. ..
Emprunt Suédois, 4 0/0 1890. B. 500	621 ..	623 ..
Valeurs Etrangères		
ACTIONS		
Banque de Tunisie, 250 payé	... ..	... ..
Crédit Foncier de Hongrie	... ..	... ..
Télégraphe du Nord, action 250 fr. tout payé	512 ..	510 ..
Wagons Lits (Cie int. des) act. 500 r. t. p.	325 ..	325 ..
OBLIGATIONS		
Oblig. Andalous, 3 0/0 tout payé	214 ..	206 ..
Remboursable à 500 fr. — Oblig. Autrich. 3 0/0, ancien réseau	449 50	449 50
— Ancien réseau, 2e hyp.	442 ..	441 50
— Ancien réseau, 4e hyp.	436 25	... ..
— Lombardes 3 0/0	344 ..	341 50
— — série X	337 ..	337 ..
— Nord Espagne 3 0/0, 1re s. (1re hyp.)	291 ..	290 75
— — — 2e s. (2e hyp.)	249 50	249 ..
— — — 3e s. (3e hyp.)	253 ..	250 ..
— — — 4e s. (4e hyp.)	236 ..	234 75
— — — 5e s. (5e hyp.)	... ..	234 75
— Barcelone priorité	279 25	280 ..
— A. Galice Léon, 3 0/0 1re hyp.	251 50	249 50
— Portugais, 3 0/0	126 50	125 50
— Saragosse, 3 0/0	303 ..	304 ..
— — (3e hyp.)	260 ..	258 75
— Cordoue à Séville 3 0/0	... ..	... ..
Crédit Mobilier Espagnol obl. 250 fr. r. à 200	... ..	270 ..
Oblig. Compagnie Madril. du gaz 3 0/0	393 ..	393 ..
Wagons-Lits, 4 0/0 (1re série)	... ..	... ..
Bahia (provenance de) 5 0/0	... ..	... ..
Canada 4 0/0 garanti	... ..	... ..
Congo (Etats du), lots 1888	... ..	... ..
Corrientes, 6 0/0 1888	... ..	... ..
Mendoza, 6 0/0 1888	... ..	... ..

BULLETIN FINANCIER

12 NOVEMBRE

Les résultats de la semaine dernière sont satisfaisants pour la spéculation. Après un moment d'hésitation, la Bourse a pris une avance marquée et les cours de samedi offrent à relever de très nombreuses plus-values dont quelques-unes sont considérables.

Ce n'est pas que le progrès se soit accompli sans lutte, les vendeurs ont opposé aux acheteurs une résistance des plus vigoureuses et, à plusieurs reprises, la cote a dû rétrograder, mais finalement, ceux-ci l'ont emporté.

Les différences sont larges dans le groupe des rentes françaises ; le Trois ancien s'est traité de 102 07 à 102 52, l'Amortissable de 100 40 à 100 60, le Trois et demi de 107 50 à 107 70.

Au comptant, nos fonds d'Etat ont fait bonne contenance mais sont restés au-dessous des cours du terme. Les achats de la Caisse des Dépôts ont sensiblement diminué.

De tous les fonds étrangers l'Extérieure a été le plus favorisé, il a monté de 70 80 à 72.

S'alourdissant, l'Italien a fléchi de 84 70 à 84 47. Il semble que les syndicats qui soutiennent cette vente soient à bout de forces. Leur portefeuille est très chargé, et probablement leur position de place est difficile. Nous ne croyons pas qu'ils puissent tenir longtemps contre les réalisations.

Nous signalons la continuité de la reprise des fonds russes qui tous se retrouvent bien au-dessus de leurs prix du samedi précédent ; les vendeurs se sont rachetés et ont bien fait, ils sont débordés de tous côtés.

Nos chemins sont hésitants, aucun d'eux ne s'est signalé par sa hausse.

Toutes les sociétés financières et tous les établissements de crédit sont en progrès ; la Banque de Paris de 700 à 712, le Foncier de 900 à 917, le Crédit Lyonnais de 762 à 767, la Banque Ottomane de 665 à 675.

Le Suez est presque stationnaire.